

LES JEUNES

REVUE OFFICIELLE DE LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

PORTRAITS

DIRIGEANTS ASSOCIATIFS

DOSSIER SPÉCIAL
FEMMES ET SPORT

ACTIVITÉS
LE SKI ET LE TWIRLING À LA FSCF

Dirigeant associatif



SOMMAIRE

ÉDITO

- Quand responsabilité rime avec l'engagement du dirigeant associatif p 01

LES ÉCHOS

- L'agenda, les évènements, les actualités, 3 questions à et le carnet p 02
- Actualités des réseaux sociaux p 07

FSCF

- Les valeurs de la FSCF : la responsabilité p 09
- Assises de printemps 2016 p 10
- Retour sur les travaux du siège p 12
- Inauguration du siège p 14
- Portraits de dirigeants associatifs p 16
- Hommage à Gabriel Maucurier p 20

ACTIVITÉS

- Le ski à la fédération p 22
- Éclairage sur le twirling p 24

FORMATIONS

- Se former au BAFD p 26

COMMUNAUTÉ

- La responsabilité des associations p 28
- Focus sur le bénévolat p 30
- Dossier spécial : femmes et sport p 31

Rejoignez-nous

 /laFSCF

 @LA_FSCF

www.fscf.asso.fr



QUAND RESPONSABILITÉ

RIME AVEC L'ENGAGEMENT DU DIRIGEANT ASSOCIATIF

**DOMINIQUE JOLY**

Vice-présidente, déléguée aux activités gymniques et d'expression.

Dans un contexte économique perturbé où tous les publics sont fragilisés, la responsabilité du dirigeant associatif prend une dimension sociale, éducative et citoyenne particulièrement marquée.

Si l'offre de pratiques culturelles et sportives doit permettre l'accessibilité au plus grand nombre pour favoriser l'insertion sociale, elle doit également proposer un environnement éducatif propice à la transmission de valeurs humanistes. Elle doit aussi encourager une attitude citoyenne par le respect des règles associatives et l'apprentissage du sens des responsabilités... Vaste programme !

C'est là que le dirigeant associatif va pouvoir réaffirmer le rôle central du projet éducatif de la fédération, quand il s'agit de renforcer l'éducation des jeunes (et des moins jeunes), de promouvoir le bénévolat par la diffusion de valeurs ou de former des citoyens solidaires et responsables. Les activités proposées ne sont alors qu'un simple prétexte qui permet de générer des liens forts et de mettre en œuvre des talents et des compétences, pas toujours utilisés dans d'autres sphères (professionnelles par exemple).

La gouvernance associative s'organise autour de ce projet ; elle veille à renforcer le lien social en facilitant les pratiques sportives et l'accès à la culture, supports essentiels de la vie sociale car sources d'engagement et d'épanouissement personnel.

L'association constitue une seconde famille qui favorise le respect, la solidarité et la tolérance mutuelle au travers de pratiques qui prépareront au partage et au bien vivre ensemble, une famille qui sait promouvoir une meilleure compréhension et coopération entre les générations et les cultures au travers d'activités communes.

À la tête de cette famille de cœur, le dirigeant remplit une mission complexe mais passionnante qui l'amène encore plus aujourd'hui à se professionnaliser, se former, à suivre ou manager les agents, élus et bénévoles qui font vivre les structures.

À la FSCF, cette mission entre aussi dans une dimension humaniste, puisqu'elle conjugue la mise en œuvre d'actions dont le sens place la personne humaine au-dessus de toute autre considération.

Édité par la Fédération Sportive et Culturelle de France
ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901
DURÉE ILLIMITÉE
Siège social : 22 RUE OBERKAMPF - 75011 PARIS
TÉL : 01 43 38 50 57 • FAX : 01 43 14 06 65
WEB : WWW.FSCF.ASSO.FR
EMAIL : FSCF@FSCF.ASSO.FR

Représentant légal : CHRISTIAN BABONNEAU,
PRÉSIDENT GÉNÉRAL
Directrice de la publication : GLADYS BÉZIER
Rédactrice en chef : MARION LACROIX
Rédactrice en chef adjointe : CAROLINE PARADIS

Comité de rédaction : CHRISTIAN BABONNEAU, JEAN FOURNIER, PHILIPPE BLANC, GLADYS BÉZIER, LAURENCE SAUVEZ, MARION LACROIX ET CAROLINE PARADIS
Relecture : PHILIPPE BLANC, CLAUDE SCHMIT, JEAN-MARIE JOUARET, LAURENCE SAUVEZ, MARION LACROIX, CAROLINE PARADIS ET GÉRARD BRIAUD
Crédits photos : FSCF, MARION LACROIX, CAROLINE PARADIS, HISTOIRES D'IMAGES PHOTOGRAPHIES, LINE LOUVEAU, ISTOCK ET FOTOLIA

TIRAGE : 7000 EXEMPLAIRES • DÉPÔT LÉGAL AOÛT 2007
Abonnement annuel : 15 EUROS
ABONNEMENT@FSCF.ASSO.FR

Maquette et exécution : COMQUEST
7 BD DU MARÉCHAL JUIN - 91370 VERRIÈRES LE BUISSON
TÉL : 01 69 30 29 29 • FAX : 01 69 30 29 07
WEB : WWW.COMQUEST.FR

Impression : CENTR'IMPRIM
RUE DENIS PAPIN - ZI «LA MOLIÈRE» - BP 16
36101 ISSOUDUN CEDEX
TÉL : 02 54 03 31 32
FAX : 02 54 03 31 31
WEB : WWW.CENTRIMPRIM.FR



Numéro de commission paritaire : 0419G84322

L'AGENDA

Du 9 au 10 avril

Coupes nationales de tennis de table - Challenge Lécuyer 2016 à Buhl (68)

Du 16 au 17 avril

Championnat national individuel de twirling à Celles-sur-Belle (79)

Du 5 au 8 mai

Finales nationales de basketball vétérans à Montmorot (39)

Du 7 au 8 mai

Finales interclubs de gymnastique masculine à Baccarat (54)

Du 13 au 15 mai

Grands prix nationaux de musique - GPN à Bruz (35)

Du 14 au 16 mai

Rencontre nationale des animateurs de randonnée et sports de pleine nature à Verdun (55)

Du 14 au 15 mai

Championnat national de tennis de table à Brignais (69)

Du 14 au 15 mai

Championnat national 3 de gymnastique rythmique et sportive à Carentan (50)

Du 14 au 15 mai

Rencontres nationales de danse à Montmélian (73)

Du 21 au 22 mai

Championnat national individuel de gymnastique féminine et masculine à Cysoing (59)

Du 21 au 22 mai

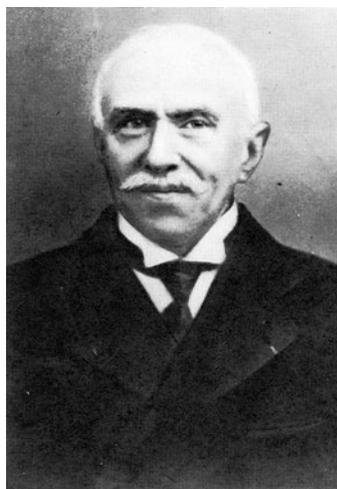
Championnat national 2 de gymnastique rythmique et sportive à Bonchamp-lès-Laval (53)

ENQUÊTE AUPRÈS DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES

Le contexte actuel de la FSCF est partagé par une grande partie des acteurs du mouvement associatif et sportif français : évolution rapide des attentes des pratiquants, multiplication des offres de pratique et apparition de nouveaux acteurs du secteur privé, érosion et difficulté de fidélisation des pratiquants. Dans ce sens, la fédération a lancé un sondage auprès de ses associations affiliées. Cette enquête a pour objectif

de mieux connaître notamment leur structuration et leur mode de fonctionnement, les activités proposées, les typologies d'adhérents, etc. Les résultats de cette étude seront rapidement communiqués aux répondants mais aussi plus largement à l'ensemble du réseau fédéral. Ils seront dévoilés dans le prochain numéro et devront permettre à la fédération d'améliorer son offre et d'adapter son projet de développement.

LES TROIS ODOMYMES DE PAUL MICHAUX



Les sportifs et présidents de fédérations donnent parfois leur nom à des équipements (piscines, salles et stades), mais assez peu ont un odonyme. Le président-fondateur de la fédération en a trois, et non des moindres. Cocorico !

Ainsi nommée par arrêté municipal du 20 juillet 1934, la place du docteur Michaux est sise dans le 16e à Paris, tout près du Parc des princes. Le prix du mètre carré y est de 6954 €.

Les rues du docteur Michaux sont à Saint-Sébastien-sur-Loire (merci la Cambro !), à 2576 € le mètre carré, et au centre de Metz,

sa ville natale. L'artère messine a conservé une fonction médicale, puisqu'elle abrite aujourd'hui un cabinet de dermatologie et un centre de cure déambulatoire en alcoologie (entre 1169 et 3011 € le mètre carré).

Apposée le 19 juin 1948 sur sa maison natale, rue Mazelle, la plaque commémorative (qui, rappelons-le, n'est pas un odonyme) porte l'inscription : *Ici est né, le 16-11-1854, Paul Marie Michaux, chirurgien des hôpitaux de Paris, fondateur de la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France et de l'Union Jeanne la Lorraine* (fier nom, toujours actuel dans la bouche et l'esprit des locaux, du comité départemental de Moselle, voisin d'une autre exception linguistique fédérale, l'Union Drouot, Meurthe-et-Moselle).

Quelques années plus tard, pour réparer un oubli flagrant, une dernière ligne un peu écrasée rajouta *Et de l'UIOCP*, en sigle (il n'y avait plus de place) et en oubliant le E de l'union internationale des oeuvres catholiques d'Éducation physique, aujourd'hui FICEP.

LA BOUTIQUE FÉDÉRALE EN LIGNE EST OUVERTE !

Tous les produits fédéraux sont désormais en ligne sur le site de la fédération. Les programmes de gymnastique, les médailles, les mugs et de nombreux autres nouveaux produits sont aujourd'hui disponibles à l'achat.

La fédération a développé une boutique exclusivement en ligne pour faciliter les démarches avec un paiement sécurisé par carte bancaire ainsi que par chèque.

L'ensemble des produits est disponible dès maintenant dans la limite des stocks.

Des codes promotionnels seront prochainement communiqués par le biais des réseaux sociaux de la FSCF (facebook et twitter).

Plus d'informations : www.fscf.asso.fr/boutique

TENNIS DE TABLE : MORT D'UN GÉANT



(faux) match de tennis de table. D'un haut niveau pongiste mais truffé de gags, comme le show qui lui en avait donné l'idée (*Les Harlem globe trotters*), le numéro, à l'arrivée de Jacques Secrétin en 1968, projeta la petite balle de celluloid dans le domaine du spectacle, et fit le tour du monde pendant plus de 30 ans (il y mit fin en 2006) et plus de 3000 représentations.

C'est un géant du tennis de table, mais aussi du sport, qui s'est éteint le 11 novembre dernier à l'âge de 79 ans. Après les immenses Michel Haguenauer et Guy Amouretti, Vincent Purkart (7 fois champion de France dont 2 en simple, 111 sélections en équipe de France), fut le 3e champion de niveau international du ping-pong français, mais il ne se contenta pas de bâtir un palmarès : son nom est en effet connu bien au delà du sport.

C'est lui qui créa en 1963 un véritable show de music-hall basé sur les péripéties d'un

Enthousiasmé par le spectacle, Dean Martin, le grand crooner complice de Frank Sinatra au sein du *Rat pack*, proposa à Vincent un énorme tas de dollars pour qu'il le donne pendant plusieurs mois dans l'un des grands casinos de Las Vegas, mais le petit Français préféra au cri du billet vert les noubas entre amis et les produits du terroir. Beaucoup se souviennent encore (avec parfois quelque mal au crâne) des fêtes animées jusqu'aux petits matins par l'homme à la moustache, grand amateur de whisky et de grands crus français...

Les deux acteurs du spectacle étaient issus du milieu affinitaire : le père de celui qui fut son complice, partenaire et ami pendant plus de 20 ans, Jacques Secrétin, était président du secteur Lens-Hénin de l'UFOLEP. Vincent, lui, fut un fidèle indéfectible de la FSCF, d'abord à l'*Élan d'Arcueil* puis au *Club sportif athlétique du Kremlin-Bicêtre* (CASKB) avec lesquels il remporta plus de 20 titres fédéraux en simple, double messieurs et double mixte. Chaque fois que la fédération fit appel à lui pour une démonstration, un témoignage, une aide quelconque, il répondit présent.

Animateur inlassable du sport dans sa ville et au sein de la fédération française de Tennis de table (FFTT), il avait aussi créé le tournoi des *gentlemen*, qui réunit pendant près de 10 ans, dans un stade de Coubertin plein à craquer, plus de 700 artistes de cinéma et de télévision, chanteurs, journalistes

et sportifs de renom, ravis de se donner en spectacle lors de parties parfois folkloriques mais toujours très sérieusement disputées.

Il fut également à l'origine du championnat du monde vétérans (1978) et des tables de couleur (marron, rouge, bleue) adoptées par la fédération internationale en 1986.

Clown-né, doté d'un humour intelligent et pointu, le dynamique et attachant Vincent, qui aimait la vie, on l'a vu, savait aussi être immensément sérieux lorsqu'il le fallait. Il se battait depuis des mois, en silence et en toute discrétion, comme pour ses engagements préalables, contre la maladie.

La fédération présente à son frère, à ses enfants et à sa compagne, l'expression de sa sympathie attristée. Sa fille, Alexia Nerfie, est membre de la commission nationale (de tennis de table, bien-sûr) et présidente du comité départemental du Val-de-Marne : bon sang ne saurait mentir...

DEMI-FINALE DE LA COUPE DE FRANCE ZONE SUD-EST DE GYMNASTIQUE MIXTE : ACCUEIL, AMBIANCE, AMITIÉ

Défi relevé pour l'association *Union gymnique Doloise* qui organisait le samedi 23 janvier la demi-finale de la coupe de France zone sud-est de gymnastique mixte FSCF.

300 gymnastes, 110 juges et 60 bénévoles étaient présents à l'occasion de cet événement sportif.

C'est la deuxième fois que l'association doloise relève ce défi. Depuis le mois de septembre, le comité d'organisation a tout mis en œuvre pour que cette compétition soit une réussite avec pour mission d'atteindre trois objectifs :

- Assurer aux gymnastes une compétition bien organisée.
- Offrir aux participants (compétiteurs, entraîneurs, juges, dirigeants et public) une ambiance d'amitié où l'accueil n'est pas un vain mot.
- Présenter au public et participants l'image d'une fédération dynamique et l'état d'esprit de la FSCF.

Mission réussie. Relever un tel défi a été fédérateur pour l'association et lui a permis d'avoir la reconnaissance de la ville de Dole dans toutes les actions qu'elle mène auprès de la jeunesse.



3 QUESTIONS à



Philippe Brault - Délégué national et chargé de l'animation institutionnelle et pédagogique de l'UGSEL

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER L'UGSEL ?

L'Ugsel est la fédération sportive éducative de l'Enseignement catholique. En tant que fédération sportive scolaire, elle a la double mission de pro-

mouvoir la pratique de l'EPS et l'organisation de rencontres et de compétitions sportives pour l'ensemble de ses adhérents et licenciés, mais aussi de proposer des projets d'animation éducative et institutionnelle à tous les établissements catholiques 1^{er} et 2nd degrés.

Animer, former et fédérer, tels sont ses axes de développement au travers d'actions de prévention et d'éducation à la santé, de formations pédagogiques disciplinaires et d'opérations éducatives de solidarité et de fraternité.

DEPUIS QUAND L'UGSEL ET LA FSCF TRAVAILLENT-ELLES CONJOINTEMENT ET POUR QUOI AVOIR EFFECTUÉ CE RAPPROCHEMENT ?

L'Ugsel et la FSCF ont une histoire commune et appartiennent à la même famille depuis 105 ans¹. À diverses époques, de nombreuses actions ont été menées en partenariat, mais depuis la réactualisation de la convention en 2014 une commission

mixte s'est retrouvée régulièrement pour définir des axes de travail collaboratifs.

C'est ainsi que des pistes de réflexion ont été développées. La formation des jeunes et des éducateurs est en cours de mutualisation, l'Ugsel pouvant proposer des formations PSC1 et la FSCF pouvant offrir des formations BAFA aux lycéens de nos établissements. Des liens ont été créés avec l'Institut FORMA¹ pour réaliser des formations d'éducation motrice aux professeurs des écoles de maternelle. Un rapprochement a été opéré également pour s'associer dans le cadre de compétitions sportives, de championnats nationaux et internationaux.

QUELLES ACTIONS PHARES DÉVELOPPEZ-VOUS EN CE MOMENT ?

Pour cette année olympique 2016, déclarée *Année du Sport de l'École à l'Université* par les ministères, l'Ugsel s'est lancée dans deux projets d'animation sportive et éducative.

Le 1^{er} projet *Solida'Rio* s'adresse à l'ensemble des établissements scolaires 1^{er} et 2nd degrés et propose de développer des animations éducatives autour de l'inclusion scolaire (Cf. loi de février 2005). Favoriser l'inclusion d'élèves en situation de handicap au travers du sport est l'enjeu principal de cette opération, qui verra la constitution d'une délégation nationale aux jeux paralympiques de Rio.

Le 2nd projet, *Jeux de la Fraternité* s'adresse à des lycéens, athlètes nationaux qualifiés pour des jeux internationaux, qui se dérouleront à Beauvais en juillet 2016 en compagnie de diverses délégations européennes et en collaboration avec la FICEP. Ce rassemblement sportif s'inscrit sous le signe du partage et d'un vivre ensemble en tant que citoyens du sport.

1 Rappelons que c'est la FGSPF (la FSCF de l'époque) qui a créé l'UGSEL en 1911. L'un des vice-présidents, surnommé PDG, est le père de CDG, Charles de Gaulle. Fervent catholique, le père De Gaulle était féru d'éducation et de sport.

QUAND DEUX COMMISSIONS TRAVAILLENT ENSEMBLE

La commission nationale des pratiques artistiques et culturelles et la commission nationale de danses ont décidé de collaborer, afin d'optimiser leur communication vers les associations. Pour une communication efficace concernant notamment les thématiques liées à la formation, aux événements ou rencontres, il semble aujourd'hui de plus en plus important pour ces deux commissions, de cibler précisément les destinataires, en l'occurrence les responsables de section.

Les deux commissions réfléchissent de concert sur les services à offrir aux associations pour davantage de visibilité sur l'ensemble des pratiques artistiques et culturelles, instaurer des outils adaptés tels que des fiches de travail ou apporter quelques conseils en développement.

■ Plus d'informations : activites@fscf.asso.fr

INSCRIPTIONS AU SÉJOUR SOLEADER

Les inscriptions pour le séjour SoLeader 2016 à Benodet sont ouvertes ! Les jeunes âgés de 18 à 25 ans ont jusqu'au 30 avril pour faire parvenir au siège de la fédération le dossier de candidature en téléchargement sur le site internet : www.jesuissoleader.fr.

Le nombre de place étant limité, la fédération invite les jeunes à se manifester le plus vite possible pour participer à ce séjour riche en émotion et en apprentissage !

Les structures décentralisées (comités départementaux et



ligues régionales) ont déjà reçu les éléments de la campagne de communication nationale.

La fédération compte sur elles pour relayer cette information et faire de la 3^{ème} édition SoLeader un événement phare de la fin de saison 2016.

HOMMAGE À PIERRE CLERMONT



Pierre Clermont a eu très jeune des contacts avec la fédération, puisqu'il a fait ses débuts en 1942 à l'*Espérance de Nozay*, dans une équipe de football.

Arrivé à Ancenis en 1962, il intégra l'*Union sportive ancennienne* où il commença à prendre des responsabilités comme secrétaire-adjoint puis trésorier.

C'est en 1969 qu'il est élu au comité départemental de Loire-Atlantique pour apporter son aide concernant les ques-

tions juridiques. Il est appelé en 1973 au poste de président, qu'il va occuper pendant 16 années.

Avec enthousiasme, il souhaitait que chacun participe au développement des activités et à la mise en place d'activités nouvelles.

On peut souligner sa prudence réfléchie lorsque des décisions engageaient les associations. Serviteur fidèle des orientations fédérales et du projet éducatif, ses relations avec la fédération ont toujours été chaleureuses et constructives.

Son idéal peut se résumer dans ses propres écrits de 1985 : *Nos associations doivent rester avant tout un lieu d'éducation et de formation humaine à travers les sports et les loisirs. Le projet éducatif de la fédération peut nous y aider. Se gargariser de bonnes intentions ne*

suffit pas, il nous faut être des témoins-éducateurs, qui respectent les autres et surtout leur devenir.

Et de citer le proverbe : *L'avenir n'est pas chose faite qu'il faille attendre : il faut le faire soi-même.*

En 1981, il est sollicité pour rentrer au comité départemental olympique et sportif, où il restera jusqu'en 1997.

De même, il accepta de conduire la ligue des Pays de la Loire en étant élu président en 1984, poste qu'il a occupé jusqu'en 1996.

Outre ses fonctions municipales, ses activités ancenniennes, notamment à la chorale, il faut saluer la quantité de travail qu'il a fourni pour mener correctement ces différents engagements, sans omettre les déplacements, le nombre de réunions, le temps passé.

Sa participation à la commission pastorale *identité et affinité* départementale montrait l'importance pour lui de témoigner de ses valeurs chrétiennes auprès de la fédération.

Toujours présent lors des événements marquants du département ou de la ligue, il était toujours responsable actif du groupe des amis du CD 44 dont il avait été l'un des initiateurs. Pierre Clermont illustre pour tous le comportement exemplaire d'un grand dirigeant, dont la simplicité rehausse la loyauté et la solidarité, en soulignant les compétences et la générosité. En un mot : un exemple.

GYMNASTIQUE : QUALIFICATIONS POUR SAINT-AMAND-LÈS-EAUX

Moment convivial, sourire sur toutes les lèvres malgré la concentration palpable, les 1/2 finales des coupes nationales de gymnastique zone Nord et Est se sont tenues les 23 et 24 janvier à Eaubonne (Val d'Oise), dans l'enceinte du centre départemental de Formation et d'Animation sportives.

Le comité départemental du Val d'Oise, organisateur local de l'événement en partenariat avec 3 associations (*Jeanne d'Arc d'Eaubonne/ Vaillante Omnisports de Saint Brice/ Jeunesse Athlétique de Sannois Saint-Gratien*), y a accueilli près de 200 gymnastes de 44 clubs et plus de 80 juges ; une quarantaine de bénévoles était mobilisée.



Challenge réussi pour les organisateurs, et pour les 89 gymnastes qualifiés en individuel pour les finales nationales (75 féminines et 14 masculins) et les équipes de ligues et d'asso-

ciations qui se retrouveront en mars prochain à Saint-Amand-les-Eaux.

NOUVELLE IDENTITÉ POUR PARIS 2024

Le 9 février dernier à 20H24, a été dévoilé le logo officiel de la candidature de la ville de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 en le projetant sur l'arc de triomphe. Ce logotype représente une tour Eiffel stylisée et polychrome. Pour la mairie de Paris il s'agit d'un signal d'ouverture pour dire : *venez à Paris, vous y serez bien accueillis.*



Pour en savoir plus : www.paris2024.org

RETOUR SUR LE MEETING D'HIVER BERNARD MARCHAND

Alors que la plupart des amoureux fêtaient la saint-valentin, les passionnés de natation de la FSCF ont quant à eux célébré leur amour de ce sport en participant au meeting d'hiver Bernard Marchand.

En effet, la piscine intercommunale des Bussy à Eaubonne a été investie le 14 février dernier par pas moins de 170 nageurs, 25 officiels et une vingtaine de bénévoles venus principalement de la région parisienne.

Le temps d'une journée, la piscine a ainsi vibré aux couleurs de la FSCF avec pour maîtres-



mots performance mais également plaisir et convivialité.

L'association *La Jeanne d'Arc d'Eaubonne Natation*, qui or-

ganisait le meeting d'hiver Bernard Marchand, et son comité d'organisation ont travaillé durant de nombreuses semaines à

l'organisation de cet événement hivernal qui s'est terminé par les relais, épreuves d'équipes.

UNE NOUVELLE COLLABORATION POUR L'INSTITUT DE FORMATION FORMA'

L'institut de formation de la fédération, recense depuis peu un nouveau territoire d'implantation, la Bretagne. En effet, l'AMISEP, Association Morbihannaise d'Insertion Sociale et Professionnelle, a décidé de se rapprocher de FORMA', avec qui elle partage les mêmes valeurs, la même démarche pédagogique, afin d'intégrer le certificat de qualification professionnelle *animateur de loisir sportif* (CQP ALS) dans un parcours de formation desti-

né à un public spécifique.

Le projet de ces jeunes, public éloigné de l'emploi, est de s'inscrire dans un parcours individuel à visée d'insertion professionnelle à court terme, avec une aptitude prononcée pour le terrain, quitte à revenir ultérieurement en formation pour en suivre une complémentaire : logique de la formation tout au long de la vie.

De plus, il s'agit par cette action de formation, de faciliter

et d'optimiser les trajectoires individuelles en direction de jeunes en difficultés (scolaire ou professionnelle). En effet, la démarche d'individualisation vise à favoriser l'autonomisation dans les apprentissages et l'accès à l'insertion socio-professionnelle.

Ce qui a rejoint l'AMISEP et FORMA' : une pédagogie active et expérientielle qui place l'apprenant en tant qu'acteur de sa formation.

Ce partenariat s'inscrit dans une logique de complémentarité de compétences, de valeurs et d'expertise.

FORMA'
Institut de formation



LE CARNET

Décès

Les 3 derniers mois ont hélas vu la disparition de quelques fidèles et responsables fédéraux :

René Francart, membre actif et dirigeant de l'association *Jeanne d'Arc de Saint-Marcellin* (38).

Pierre Jaubert, président du comité départemental de la Gironde de 1969 à 1978. Il était en outre universitaire, professeur de droit, chevalier de la Légion d'honneur, du mérite national des Arts et Lettres.

Yves Guihal, membre de la fédération depuis 1964, ancien entraîneur de l'*Union sportive ancennienne*, puis juge depuis de nombreuses années.

Pierre Clermont, membre de la fédération depuis 1942, a été président du comité départemental de Loire-Atlantique pendant 16 ans, président de la ligue régionale Pays-de-la-Loire

pendant 12 ans, responsable actif des amis du CD 44 et ancien secrétaire-adjoint puis trésorier de l'*Union sportive ancennienne*.

Léo, jeune volleyeur de la PESD volley de Lyon.

Naissance

Madeleine, fille de Jean-Michel Ittiss, membre du comité directeur.

ACTUALITÉS DES RÉSEAUX SOCIAUX

La fédération publie et relaie de nombreuses informations sur les réseaux sociaux auprès de ses abonnés. Retrouvez une sélection des principaux tweets et posts des derniers mois.

FSCF ligue Lyonnais @FSCF_Lyonnais
21 janvier

Un week-end pour les #Jeunes (17-24ans) !
#PrendreDesResponsabilités
#Engagement
#WESoleader2016
@LA_FSCF



FSCF @LA_FSCF
22 janvier

Ce week-end, demi-finales des coupes mixtes de gymnastique à Dole, Eaubonne et Dax. Bon courage à tous !



David @Davlopes87
20 janvier

Amis Twirlers de @LA_FSCF, on a créé le #TwirlingFSCF lorsque vous commenterez vos compét;-) restons connectés !!!



FSCF @LA_FSCF
15 janvier

Discours du secrétaire d'État aux Sports @Th_Braillard pour l'inauguration du siège de @LA_FSCF



FSCF @LA_FSCF
15 janvier

L'exposition consacrée à l'histoire de @LA_FSCF prête pour accueillir les visites #inauguration #Paris11



FSCF Ligue Nord @NordFscf
9 janvier

Ça bosse pour les finales de coupes nationales de gym 19/20 mars 2016 à St Amand les eaux #finalesdescoupefscf



Xavier Trosset @XTrosset
20 décembre

@ffgymnastique
@LA_FSCF #AEB
@VilledChambery
Bravo 🏆🏆🏆 Victoria 6eme tournois international #GR en 🇩🇪



FSCF Fédération Sportive et culturelle de France
16 janvier

Retour en images sur l'inauguration des nouveaux locaux de la @LA_FSCF du 15.01.16



Paris 2024
@Paris2024

@LA_FSCF, Bravo vous faites partie du rêve #Paris2024 ! Merci de votre soutien.



L'Ugsel POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL DE LA PERSONNE



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique



L'Ugsel

au service de l'éducation

Ses convictions, « accueillir, servir, relier, transmettre » se fondent dans une vision chrétienne de l'Homme et nourrissent une éducation à la liberté.

CHIFFRES CLÉS

850 000 adhérents

47 championnats
nationaux dont

12 262 participants

30 291 diplômés

PSC1 délivrés

1 000 formateurs PSC1

+de 200 000

participants sur les projets
d'animation éducative.

www.ugsel.org



Proposer et coordonner des projets d'animation éducative.

Grâce à son expertise éducative et aux compétences d'animation de ses cadres, l'Ugsel exerce une large mission d'animation éducative aux côtés des responsables institutionnels : le déploiement de la formation aux premiers secours, la proposition d'animations éducatives, sportives et culturelles, les actions transversales de solidarité dans le 1^{er} et le 2nd degré. Cette mission se décline par le développement de manifestations, d'animations sportives et culturelles à tous les niveaux : local, départemental, régional, national et international.

Développer une offre de formation disciplinaire et interdisciplinaire.

Le champ d'action disciplinaire de l'Ugsel lui confère un rôle particulier dans le domaine de la formation.

Par son réseau de personnes ressources et ses commissions pédagogiques, l'Ugsel propose des formations liées à l'EPS tant à destination des professeurs d'EPS qu'aux professeurs des écoles.

L'Ugsel propose aussi à tous les enseignants, quelle que soit la discipline enseignée, et aux personnels salariés, des formations en matière d'éducation au corps, à la relation et à la santé.

Dans le cadre de l'accompagnement des bénévoles, l'Ugsel, avec ses partenaires, offre à tous ses cadres et dirigeants des temps de formation à la vie associative ainsi que des outils d'animation.

Enfin, dans le cadre de l'apprentissage à la responsabilité, l'Ugsel développe les formations de jeunes juges et arbitres en partenariat avec les fédérations délégataires.

Développer le sport scolaire au sein de tous les établissements.

En tant que fédération sportive scolaire, l'Ugsel propose, en prolongement de l'enseignement de l'EPS, une offre de sport scolaire permettant aux enfants et aux jeunes volontaires la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives dans le cadre de l'association sportive et culturelle de leur école et de l'association sportive de leur collège et de leur lycée.

Dans le premier degré, l'organisation de rencontres ou d'animations sportives et culturelles contribue à donner sens et cohérence à l'EPS pratiquée à l'école en renforçant la motivation des enfants.

Dans le second degré, les animateurs, enseignants d'EPS, acteurs essentiels du dynamisme de l'AS, élaborent et mettent en œuvre le projet de celle-ci, organisent les apprentissages et encadrent les rencontres et les compétitions sportives.

SOIS RESPONSABLE DE TOI ET DES AUTRES

Louis-Michel Renier

Si l'on relit le projet éducatif, la responsabilité prend place parmi les cinq piliers (responsabilité des jeunes, responsabilité des adultes et volonté de permettre aux uns et aux autres de faciliter pour chacun ce qu'il est en son pouvoir de faire pour grandir en humanité) qui en sont la base.

En reprenant les quelques titres de ce pilier, on peut s'apercevoir qu'ils sont marqués par le souci de l'action, d'où des verbes à l'infinitif : **assumer** les actes que l'on pose, **favoriser** l'action des jeunes dans le fonctionnement des structures, **inciter** les personnes à se former, **favoriser** l'engagement, **s'appuyer** sur une démarche de projet, **encourager** les motivations, **permettre** à chacun de trouver sa place, savoir **déléguer** et partager, **accepter** de n'être que de passage.

Derrière ces verbes d'actions, deux orientations apparaissent primordiales : la dimension communautaire, car la responsabilité suppose une existence pour les autres, et la prise en compte du futur. Ainsi, en décidant de mettre au monde un enfant, les parents s'engagent à faire en sorte qu'il puisse accéder à l'autonomie de l'adulte, et une fois affranchi, participer de plein droit à la vie de sa communauté d'appartenance.

De même en est-il de l'expérience de l'homme d'État qui assure cette responsabilité de l'avenir des autres réunis avec

lui au sein d'une collectivité donnée, responsabilité qu'il faut directement assumer dans les décisions qu'il prend et qui engagent l'avenir commun.

Ainsi sommes-nous responsables ensemble de demain, tous, quoi que de façon différenciée et dans l'articulation d'apports complémentaires. Ainsi en va-t-il à la fédération entre responsables et jeunes. Ainsi en va-t-il pour les dirigeants d'associations, les animateurs techniques, les élus bénévoles, à condition que nous ne mélangions pas **responsabilité** et **culpabilité**.

Si les bénévoles organisent un fédéral de gymnastique, ils ne sont pas responsables d'une poutre qui se fissure ou d'un circuit électrique qui explose. Mais ils devront avoir ce qu'il faut en cas d'urgence et exercer une surveillance efficace.

Si des dirigeants d'associations sont amenés à prendre des orientations contestables, ne serait-ce que du fait qu'elles furent décidées sans concertation avec le conseil d'administration et que des effets

néfastes s'ensuivent, ils ne sont pas forcément coupables, parce que les conséquences effectives n'étaient pas volontairement recherchées.

Mais leur responsabilité reste toutefois engagée, les entraînant à relire leur action et à faire en sorte que les effets négatifs puissent être éliminés. Si des jeunes participent à un concours collectif, leur responsabilité consiste à tout faire au service de l'équipe et à tout mettre en œuvre pour que tous les membres y trouvent leur place.

Pour autant ils n'auront pas à se sentir forcément coupables d'un mauvais résultat. Car ce qui compte avant tout, c'est bien *Vers quel homme, par quels chemins ?* Les intérêts de tous sont en jeu.

À tous donc d'en débattre et d'en décider dans l'existence d'une responsabilité commune et différenciée. **Assumer, favoriser, s'appuyer sur, encourager, permettre, déléguer**, autant de verbes qui peuvent aider à être responsable de soi, mais aussi des autres.



LA FSCF INVESTIT LA MAISON DU SPORT FRANÇAIS POUR SES ASSISES

Gladys Bézier

Les Assises de printemps 2016 ont réuni avec succès l'ensemble des dirigeants fédéraux, départementaux, régionaux et nationaux, les 12 et 13 mars, à Paris. Plus de 250 personnes se sont retrouvées dans les locaux de la maison du sport français, dans le 13^{ème} arrondissement, pour plusieurs séances de travail.



Dans la continuité du congrès de novembre, et dans la perspective des prochaines élections, le programme était principalement tourné sur le renouvellement des instances.

Une assemblée générale a inauguré la première journée et permis d'adopter les nouveaux statuts fédéraux, régionaux et départementaux.

« Ce traditionnel rendez-vous fut l'occasion de nombreux échanges et débats. »

En jeu, la réforme territoriale et la nouvelle gouvernance de la fédération, qui s'appuiera notamment sur la création des comités régionaux (en remplacement des ligues régionales actuelles).

S'en est suivie une table ronde qui a permis d'aborder les leviers du recrutement de nouveaux dirigeants, du renouvellement et du rajeunissement des instances.

Les participants ont ensuite pu approfondir, dans le cadre d'ateliers, des sujets aussi divers et variés que :

- Les plans citoyens du sport et de la culture.
- La certification des associations affiliées.
- Le programme santé de la fédération (Atoutform).
- Les dispositifs d'engagement et d'emploi des jeunes (Service civique, emplois d'avenir).
- Le développement durable.
- La communication digitale.
- La gestion des ressources humaines.

Enfin, l'agence Sport Intelligence a présenté les premiers résultats de l'enquête menée au début de l'année 2016 auprès d'environ 1200 associations affiliées.

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration de ses services, la fédération a souhaité s'appuyer sur cette enquête pour mieux connaître ses associations et identifier plus précisément leurs attentes.

Une étape qualitative, conçue sous forme d'entretiens, est venue compléter l'enquête en ligne. Les résultats consolidés et analysés feront l'objet de publications sur le site de la fédération et dans un prochain numéro du magazine.

Ce traditionnel rendez-vous, organisé conjointement par le siège national et la ligue régionale d'Ile-de-France, fut une nouvelle fois l'occasion de nombreux échanges et débats entre les différents acteurs, élus et salariés, de la fédération.

Il fut aussi et surtout l'occasion d'envisager les prochaines échéances et de préparer les pistes de travail pour les mois à venir.



Plus d'informations : www.fscf.asso.fr



Des vacances pour tous, toute l'année !

Remise
Adhérent
-10% pour les
individuels
-5% pour les
groupes



Pour votre prochain séminaire

Forfaits à la carte – Personne dédiée – Infrastructure adaptée et...
plaisirs de la table ! Reposez-vous sur le savoir-faire de Cap France
pour créer un évènement inoubliable avec un « budget sur-mesure »

...ou pour votre prochain séjour

Les hôtels clubs villages vacances Cap France vous accueillent dans les plus belles régions de France. Vacances détentes, sportives ou culturelles... Nous répondons à l'ensemble de vos besoins et en formule tout compris !

Pour recevoir notre brochure, contactez-nous
au 01 48 78 84 25 ou consultez notre site
www.capfrance-vacances.com

www.capfrance-vacances.com



RÉNOVATION DU SIÈGE FÉDÉRAL POUR UN NOUVEAU VISAGE

Caroline Paradis et Jean Fournier

Dans le numéro précédent, un article sur l'histoire des sièges fédéraux proposait de revenir sur l'acquisition du dernier en date, celui du 22 rue Oberkampf en 1988. 27 ans après, le bâtiment devait faire peau neuve et subir quelques aménagements.

Au cours de ces 3 dernières décennies, le siège a vu passer nombre de salariés, d'élus, de bénévoles. Dans un bâtiment spacieux, il permettait de recevoir, de se réunir et de travailler ensemble.

Mais comme toute structure qui se développe et qui vit, des aménagements d'ordre logistique devenaient nécessaires et des adaptations réglementaires devenaient, elles, obligatoires en regard de la loi de 2005 sur l'accessibilité.

Ainsi, sous la précédente mandature, Jean Vintzel, ancien président, et son comité directeur avaient entamé la réflexion afin de savoir s'il convenait d'entreprendre des travaux rue Oberkampf ou s'il était préférable de déménager.

Dès le début de l'actuelle mandature du président Christian Babonneau, fut menée une étude très documentée sur les possibilités de cession du siège, d'achat ou de location de nouveaux locaux et sur le coût d'une réhabilitation et mise aux normes de l'existant.

Les résultats de cette étude en main, le comité directeur a pu se prononcer lors de sa réunion du 20 avril 2013 pour une opération de mise en accessibilité et d'aménagement des installations afin que celles-ci répondent aux besoins actuels de la fédération en optimisant son fonctionnement.

S'en suivit une délibération de l'assemblée générale du 1er décembre 2013 à Limoges qui, afin d'assurer le financement des travaux, autorisait la vente d'un appartement de 83m² appartenant à la fédération au 26 rue Oberkampf, évalué à 610 000 euros. La délibération donnait également l'autorisation de contracter un emprunt sur 15 ans pour un montant de 400 000 euros.

Le projet avait pour but d'ouvrir le siège à tous grâce à de nouvelles installations qui répondent aux exigences d'accessibilité actuelles.

Pour cela, l'accès des personnes à mobilité réduite ne pouvant se faire par le 22 rue Oberkampf (à cause de deux marches rédhibitoires), il a fallu reprendre toute la cour du 26 en plan incliné, créer une nouvelle porte et un nouveau cheminement. Il a fallu aussi installer un ascenseur qui permette l'accès à tous les niveaux, du sous-sol au deuxième étage.

L'aménagement intérieur a également été repensé pour doter la fédération des outils qui sont maintenant nécessaires à une fédération de notre temps (salles de réunion en nombre et adaptées, bureaux fonctionnels clairs et spacieux, regroupement rationnel des services, création d'espaces de convivialité, possibilité de ressources annexes, etc.).

De plus, en cohérence avec la démarche de développement durable adoptée par la fédération, les travaux devaient permettre d'équiper le siège d'installations visant à réaliser des économies d'énergie en augmentant le confort d'utilisation.

La rénovation de la verrière en est le parfait exemple puisqu'elle offre une véritable isolation thermique.

La direction des travaux a été confiée à l'architecte Jean-Luc Cordier. Après avoir acté la vente de l'appartement à un bon prix, obtenu toutes les autorisations nécessaires, notamment celles de la copropriété, et monté tous les dossiers de demandes de subvention, les travaux ont démarré à l'automne 2014 avec une première réunion de chantier tenue le 15 octobre.

« À l'issue d'un chantier de 14 mois, la fédération est fière du résultat. »

Les travaux n'ont pas toujours été faciles à mener puisqu'ils se sont déroulés sans jamais arrêter l'activité du siège.

Les salariés ont donc, pendant de nombreux mois, travaillé dans la poussière, le bruit et le froid, mais le résultat promis en termes de clarté des locaux, confort et donc d'amélioration très sensible de leurs futures conditions de travail les faisaient patienter.

Aujourd'hui, et à l'issue d'un chantier de 14 mois, la fédération est fière du résultat. Chacun s'accorde à dire que cette opération est une réussite, une réussite collective où chacun, à la place qu'il occupe, a bien rempli son rôle.

Cette maison commune est maintenant ouverte à tous et les élus et tous les membres de la fédération sont les bienvenus pour la visiter et y faire de riches rencontres.

LES TRAVAUX en quelques chiffres

1 360 000 € : Prix des travaux (honoraires et études compris).

100 000 € : Coût du mobilier et matériels, d'équipements techniques et de stockage.

1 460 000 € : Coût total de l'opération.

640 000 € : Financement par la vente de l'appartement.

280 000 € : Subvention du CNDS pour l'accessibilité.

400 000 € : Emprunt.

140 000 € : Fond propres de financement.

La rénovation du siège fut pour ses dirigeants le moyen de raconter une histoire.

Il est situé en plein cœur de Paris, dans le 11e arrondissement qui est devenu une véritable terre industrielle au cours du 19e siècle.

Ce bâtiment, aux couleurs vieilles par le temps certes, ne laissait toutefois pas de place au doute quant à son histoire : des hauteurs extraordinaires, une structure en fonte d'époque, des poutres métalliques style Eiffel, et une gigantesque verrière permettant l'accès de la lumière naturelle.

L'idée fut donc de conserver, voire même de mettre en valeur ce style « Indus » que l'on a marqué d'un gris anthracite évoquant le charbon, ce qui apporte beaucoup de sens et nous plonge dans la révolution industrielle du 19e siècle.

Mais notre volonté était aussi de faire de ce bâtiment un lieu d'accueil très chaleureux dans une ambiance feutrée, ce qui se matérialise là encore par le choix de couleurs plus douces que l'on peut retrouver dans l'atrium ou sur les garde-corps jouxtant chaque étage et qui symbolisent le confort et la sécurité.

Les espaces de travail ont également été repensés pour offrir davantage de confort : un véritable espace collaboratif de travail connecté au sein de l'atrium, de nombreuses salles de réunions, des pôles distincts pour chacun des services, et une pièce de vie plus généreuse pour les salariés.

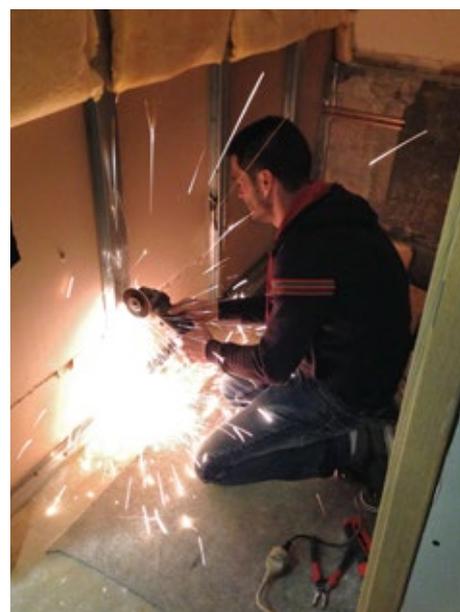
Enfin, le siège est doté d'un équipement moderne et design notamment un intérieur d'ascenseur d'un blanc parfait marquant le pas vers le 21e siècle, mais aussi une table

de réunion aux formes géométriques dessinée par notre architecte.

La modernité de notre siège se caractérise également par une verrière neuve et translucide, offrant une barrière isolante certaine mettant un terme aux ponts thermiques d'antan, ainsi qu'une ventilation double flux assurant une température douce et constante dans les locaux.

Cette rénovation du siège fédéral a donc permis de valoriser le patrimoine immobilier de la fédération mais aussi celui de la ville de Paris. Cette rénovation est enfin le symbole d'une fédération sportive historique en plein bouleversement et en pleine réflexion sur l'avenir.

Arthur Boileau



UNE INAUGURATION QUI MARQUERA L'HISTOIRE DE LA FÉDÉRATION

Caroline Paradis

Pour fêter la réhabilitation du siège de la fédération en plein cœur de Paris, Christian Babonneau recevait vendredi 15 janvier dernier une centaine d'invités dont les partenaires, des représentants d'institutions du monde associatif, sportif et culturel.

Thierry Braillard, le secrétaire d'État aux Sports s'est également déplacé pour l'occasion. Dès son arrivée, il s'est prêté au jeu de la visite des lieux et s'est lui aussi laissé surprendre par la beauté du bâtiment.

Lors de son discours, le président général, Christian Babonneau, a rappelé au public l'histoire de ce lieu. Les invités ont ainsi découvert qu'avant l'installation du siège, le bâtiment servait d'usine de production de jumelles dans les années 50 puis, plus tard, d'imprimerie.

Cette parenthèse historique s'est poursuivie par le récit de la naissance de la FSCF et de son développement.

La commission *Histoire et Patrimoine* illustre cette histoire (118 ans d'existence) par le biais d'une exposition (évolution des différents sigles, sélection de photographies et d'objets d'époque) au sein d'une salle jouxtant l'atrium.

Le président a, par la suite, évoqué plus particulièrement la rénovation :
Le siège national est donc naturellement un élément clé de l'organisation fédérale.

Sa rénovation restera un fait marquant pour la fédération. Il symbolise le lien entre tradition et modernité à l'image de la fédération qui, tout en préservant ses valeurs, souhaite résolument ancrer ses actions dans l'environnement d'aujourd'hui.

Ce siège accueille les services fédéraux, la direction technique nationale, mais également tous les bénévoles, élus et nommés, soit près de 300 personnes qui se réunissent ici de manière régulière pour faire fonctionner la fédération, ses instances et ses différentes commissions.

Le siège accueille également l'institut de formation de la Fédération - FORMA' - qui entre dans sa troisième année d'existence et qui pourra dorénavant profiter des locaux pour assurer des sessions de formation.

Thierry Braillard s'est également exprimé, rappelant les actions entreprises au sein de son ministère dans le domaine sportif et les grands enjeux de 2016.

« Elle marque un renouveau, un point d'étape pour votre fédération. »

Le secrétaire d'État aux Sports a insisté sur le caractère historique de cette inauguration pour la fédération et les personnes qui la font vivre :

Elle marque un renouveau, un point d'étape pour votre fédération, cher président, qui, du haut de ses 118 ans, perdure grâce à la volonté de l'équipe dirigeante d'insuffler une nouvelle dynamique, en phase avec les aspirations de la société...

À l'instar de votre siège que nous inaugurons aujourd'hui, la FSCF a su se moderniser pour être un acteur du sport qui compte pour ses licenciés, mais également l'ensemble des Françaises et Français.

Le ministère est à votre écoute pour vous aider à dépasser la barre - ambitieuse - des 250000 licenciés, et ce, notamment grâce à la prise de licences de jeunes issus des quartiers populaires ou de zones de revitalisation rurale !

Autre temps fort, à la suite des discours, Christian Babonneau a remis à Thierry Braillard la médaille d'Honneur de la fédération. Ils ont ensuite dévoilé conjointement la plaque inaugurale des nouveaux locaux. Puis, avant de clôturer cet événement par le cocktail, les invités rassemblés dans l'atrium ont assisté à un spectacle de haute voltige.

Une artiste danseuse, suspendue par de grands élastiques aux poutres métalliques situées sous la verrière, évoluait sur l'imposant mur principal du bâtiment. La technicité des mouvements et du rythme conjugués à l'effet de légèreté ont offert au public un numéro artistique aérien surprenant et très apprécié.

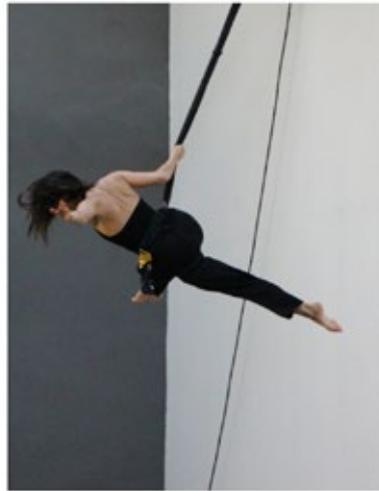
Cette inauguration marquera l'histoire de la fédération, dans le sens où ce fut un très bel événement qui achève plus d'un an de travaux de rénovation de l'ensemble du bâtiment.

La présence du secrétaire d'État aux sports et de nombreuses personnalités issues des secteurs associatifs sportif, culturel et de jeunesse, nous permet d'accroître notre notoriété et de mieux nous faire connaître. C'est la première fois que nous recevions un ministre au siège de la fédération.

Cette reconnaissance est d'autant plus importante pour nous que nous n'avons pas, contrairement à d'autres fédérations, de grands événements prestigieux qui permettent de nous faire valoir facilement. Il me semblait important également que chaque invité présent, et notamment nos partenaires, puisse se rendre compte de la transversalité et de la diversité de nos actions.

Cette inauguration a su mêler simplicité, convivialité mais également émotion et création, à l'image de notre fédération. Le sport et la culture ont été mis à l'honneur magnifiquement grâce à la présence d'un groupe de musiciens et d'une artiste chorégraphe. Il reste maintenant à souhaiter une longue vie à ce siège rénové en espérant qu'il permette à la fédération de continuer à se développer.

Gladys Bézier



ENTRETIENS AVEC DES DIRIGEANTS DU MONDE ASSOCIATIF ET SPORTIF

Caroline Paradis

Bernard Lapasset, grand dirigeant du monde sportif français, offre son regard sur le dirigeant associatif d'aujourd'hui et livre son expérience.

1 POURRIEZ-VOUS REVENIR SUR VOTRE PARCOURS DE DIRIGEANT ASSOCIATIF ?

C'est l'amour du sport et l'amour du rugby en particulier qui m'a amené aux fonctions de dirigeant. J'ai un parcours directement lié à mon activité sportive préférée, le rugby.

J'ai joué en amateur dans mon club à Agen, puis à Paris (*Paris université club*) et grâce au cadre professionnel dans lequel j'évoluais (fonctionnaire des douanes), j'ai intégré l'*Union sportive douanes de Paris*. Lorsque je me suis arrêté de jouer, je me suis occupé de la gestion du club pendant quelques années pour garder un peu de lien avec le terrain.

On mouille le maillot d'une autre manière et cela me plaisait. Je réussissais, en ayant arrêté de le pratiquer, à m'investir pour le rugby. Dans le même temps, j'ai été élu puis président du comité d'Ile-de-France de rugby. Tout naturellement, je me suis dirigé vers la fédération française, pour devenir secrétaire général puis président.

Par la suite, je suis devenu vice-président du CNOSF pendant quelques années pour travailler au sein d'une équipe sur l'ensemble des activités sportives. C'est à ce moment-là que j'ai acquis une vision un peu plus large de toutes les activités sportives reconnues par le CNOSF. Cette expérience a été un élément extrêmement positif dans le développement de ma carrière pour l'avenir.

Ensuite, dans le cadre de mes fonctions de président de la fédération internationale de rugby, j'ai eu la chance d'organiser la candidature du rugby à sept pour le faire rentrer dans le programme des Jeux Olympiques.

Cette campagne a été couronnée de succès puisque cette discipline a été reconnue par le CIO comme sport olympique.

Ce succès m'a valu la reconnaissance du monde des dirigeants français et du gouvernement, puisque le ministère des Sports m'a demandé de travailler sur un concept de reconnaissance de la valeur sportive française à l'international, sous l'autorité de Mme Fourneyron et du CNOSF présidé par Denis Maseglia.

À l'issue de ce travail, Valérie Fourneyron m'a demandé de prendre en charge la candidature de la France aux Jeux olympiques et je suis aujourd'hui co-président du comité de candidature des Jeux de Paris 2024.

Je suis aussi président de l'association *Ambition olympique et paralympique* dont l'objectif est de donner des fondations solides à la candidature de la ville de Paris pour les Jeux de 2024. Finaliser le projet, susciter l'intérêt du grand public ou réussir à impliquer les entreprises dans cette grande aventure sont autant d'actions à mener prochainement.

2 SELON VOUS, QUELLES RESPONSABILITÉS INCOMBENT À UN DIRIGEANT AUJOURD'HUI ?

Ce qu'il faut retenir en priorité, c'est qu'en France, la grande majorité des dirigeants est bénévole. Il faut reconnaître que c'est une charge très importante où chacun a l'obligation de s'organiser et de faire valoir, au-delà de ses compétences, son attachement pour le sport.

Il faut savoir organiser, maîtriser et diriger. Ce n'est pas simple. Être dirigeant représente un engagement avec énormément de sacrifices.

« Il faut rendre hommage aux dirigeants parce que tenir ce rôle demande des sacrifices et c'est parfois difficile. »

Lorsque j'ai débuté en tant que dirigeant dans des clubs modestes, j'ai eu l'obligation de me former, de devoir répondre aux exigences du terrain, mais aussi d'assurer la sécurité des joueurs, l'environnement des familles, tout ce qui compte dans la vie du club, et insister sur le lien social que crée le sport. Le dirigeant d'association, c'est un homme ou une femme qui doit continuer à renforcer le lien social dans un club, dans une ville, dans une région, puis dans un pays lorsqu'il est président national.

Il ne faut pas oublier que le dirigeant ne doit pas simplement mettre des gens sur un terrain. Il est là pour permettre à chacun de s'épanouir dans une culture sportive et de trouver une véritable place dans une société qui souffre d'isolement.

Il faut trouver le moyen de rapprocher les gens, tenir un discours qui permet de rassembler les familles, de fédérer tous ceux qui participent à la vie d'un club. C'est une responsabilité très lourde qui incombe aux dirigeants, on ne s'en rend pas compte. Il faut leur rendre hommage, parce que tenir ce rôle demande des sacrifices et c'est parfois difficile.

Si on peut gagner des titres, des succès individuels ou collectifs c'est mieux, c'est une récompense que l'on attend en tant que sportif lorsque l'on donne le meilleur de soi-même. Mais un dirigeant doit savoir conduire un club dans une responsabilité maîtrisée, une dimension dans laquelle le lien social constitue le maillon privilégié de tout un réseau.

3 SI VOUS DEVIEZ DONNER UN CONSEIL À UN DIRIGEANT ASSOCIATIF, QUEL SERAIT-IL, ET POURQUOI ?

Mon conseil serait de garder cette flamme qui anime un dirigeant.

Quand une saison ou un match se termine, son rôle n'est jamais terminé. Il doit être présent et continuer de travailler. Rien n'est jamais terminé quand on est dirigeant.

Il faut garder l'optimisme et la passion du sport, quels que soient les problèmes ou les ennuis. L'essentiel est d'être toujours confiant quand on porte une fédération ou un projet dans un club.

Il faut réussir à garder à l'esprit cette idée que l'on a du bonheur que l'on peut offrir aux gens de pouvoir vivre ensemble une aventure, de trouver autour de nous des hommes et des femmes qui portent cette même passion et ne pas oublier de diriger tout en étant entouré.

L'expérience du dirigeant est quelque chose d'extrêmement riche et fort. Je dirai à chacun d'entre eux aujourd'hui d'être courageux dans les moments durs et de garder la passion qui les anime, parce que c'est elle qui porte la dimension d'une France associative riche et notamment dans le monde sportif.

« Il faut garder l'optimisme et la passion du sport. »





Les dirigeants doivent

GARDER LA PASSION

qui les anime
car c'est elle

**QUI PORTE LA
DIMENSION**

d'une France
associative riche



Bernard Lapasset

Dominique Argues, présidente du comité départemental Dordogne-Agenais et de la ligue d'Aquitaine



1 QUEL EST VOTRE PARCOURS AU SIEN DE LA FSCF ?

Je suis licenciée à la FSCF depuis 1963, en activité gymnastique féminine. En 1965, 1966 et 1969 j'ai suivi deux stages d'animatrice de gym avec obtention du diplôme fédéral, qui m'a permis d'encadrer les sections jeunes et âgées de la section gym du club *Stella de Bergerac* jusqu'en 2012.

En 1971, nous avons créé une section de gymnastique pour adultes (pas encore nommée gym détente), qui s'adressait surtout aux anciennes gymnastes qui ne souhaitaient plus faire de compétitions.

En 1978 et 1979, j'ai découvert la gym détente grâce à Annick Louvard qui animait alors des stages et proposait un diplôme fédéral au bout de 2 années, que j'ai donc obtenu en 1979, et complété par une formation avec « option séniors » en 2003.

J'ai commencé par être membre du conseil d'administration du comité départemental, puis élue en 1997 présidente du comité Dordogne-Agenais, poste que j'occupe toujours à ce jour.

En 2013, j'ai pris la présidence de la ligue d'Aquitaine pour succéder à Jean-Claude Brunello.

2 POURRIEZ-VOUS ÉVOQUER VOTRE ENGAGEMENT ASSOCIATIF AINSI QUE VOTRE VISION DU DIRIGEANT ASSOCIATIF D'AUJOURD'HUI ?

Très vite, la notion de dirigeant s'est imposée à moi du fait, d'une part de l'engagement de mes parents à la FSCF (mon père était moniteur et ma mère juge en gymnastique) et d'autre part d'une volonté de m'impliquer en tant que monitrice auprès des jeunes.

Dans nos structures fédérales, le dirigeant associatif est le plus souvent un bénévole, chargé d'une mission au sein d'une association pour laquelle il s'investit et consacre une partie de son temps libre pour le développement et la bonne marche des activités.

Je pense que cet engagement, moral avant tout, demande de l'abnégation, un don de soi.

Il entraîne aussi des sacrifices, car il faut arriver à concilier vie familiale et professionnelle avec vie associative.

C'est un état d'esprit particulier que de vouloir donner, partager, mettre ses compétences au service des autres.

Cela semble bien difficile, mais si l'on donne, il est certain que l'on reçoit aussi beaucoup, les notions de plaisir, amitié, reconnaissance, respect, tolérance, sont les mots qui me viennent à l'esprit quand je réfléchis à mon engagement depuis tant d'années auprès de la FSCF.

Même bénévole, je crois que la formation est indispensable pour mener à bien ses objectifs et donner le meilleur de soi-même.

« Je crois fermement que l'apport des jeunes dans la gestion de nos structures ne peut qu'être bénéfique à la pérennisation de nos activités. »

Pour ma part, cela m'a permis de développer ma personnalité, m'a donné le sens des responsabilités, qualités que j'ai pu utiliser dans ma vie professionnelle.

La fédération nous offre cette chance de développer nos qualités et compétences grâce à ses formations, qu'elles soient fédérales ou professionnelles.

Il ne faut pas hésiter à toujours se remettre en question, à revoir les fondements même de notre engagement, à améliorer nos compétences.

La professionnalisation est un atout important dans le développement de nos activités ; il faut saisir cette chance, c'est notre avenir qui est en jeu.

Je crois fermement que l'apport des jeunes dans la gestion de nos structures ne peut qu'être bénéfique à la pérennisation de nos activités.

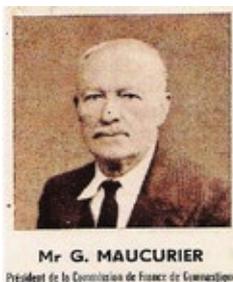
« La fédération nous offre cette chance de développer nos qualités et compétences grâce à ses formations, qu'elles soient fédérales ou professionnelles. »



GABRIEL MAUCURIER PIONNIER DE LA FORMATION FÉDÉRALE

Gilles Mourey et Jean-Marie Jouaret

Les gymnastes garçons qui, lors des championnats fédéraux, remportent la coupé Gabriel Maucurier savent-ils de qui il s'agit ? Nous en doutons ! Rafrâichissement de mémoire.



Mr G. MAUCURIER
Président de la Commission de France de Gymnastique

Né à Troyes (Aube) en 1882 et mort à Paris en 1957, Gabriel Maucurier, gymnaste, enseignant d'éducation physique dans le primaire et inspecteur d'éducation physique de la ville de Paris se consacra essentiellement, en tant que bénévole, à la structuration de la gymnastique balbutiante au sein de la fédération (alors FGSPF, fédération gymnastique et sportive des patronages de France), puis, dès sa fondation en 1911 par la fédération, à la FICEP (fédération internationale catholique d'Éducation physique).

Membre de la commission fédérale de gymnastique dès 1906, il fut, avant la première guerre mondiale, l'un des meilleurs éléments de l'Union européenne de gymnastique, ainsi qu'en témoignent sa sélection et son classement aux championnats du monde de gymnastique artistique de Turin en 1911, où il contribue largement à la médaille d'argent de la France au concours par équipe.

Il concilie ensuite son insertion professionnelle avec son engagement bénévole au niveau fédéral.

Le 13 avril 1953, il épouse en secondes noces Eugénie Duisit, secrétaire administrative de la fédération.

Le mariage civil fut prononcé par le Dr Meunier, maire du 1er arrondissement et membre du comité central de la FGSPF.

La cérémonie religieuse fut présidée en l'église Saint-Roch par le chanoine Jean Wolff, aumônier fédéral.

UN GRAND THÉORICIEN...

Sa carrière de professeur d'EPS l'amène au titre d'inspecteur d'éducation physique de la mairie de Paris.

C'est dans le cadre de ces fonctions qu'il publie *Éducation physique à l'école primaire* (1937), qui connaît de nombreuses rééditions.

La 3ème, en 1942, comporte, en sous-titre : *Filles et garçons*.

Pour Gabriel Maucurier, l'éducation physique doit rechercher un quintuple effet :

- Organique général et hygiénique (équilibrer développement musculaire et possibilités fonctionnelles des organes de respiration et de circulation).
- Esthétique (corriger les mauvaises attitudes, donner au corps des formes plus belles par un développement physique harmonieux).
- Économique (obtenir le maximum de résultat avec le minimum de dépense).
- Viril (affirmation du caractère, de la volonté, maîtrise de soi-même, sang-froid, vaincre les obstacles, être audacieux).
- Mental (délasser l'esprit par des exercices récréatifs, savoir le pourquoi de ces exercices).

Nous sommes en 1906, rappelons-le !





... ET UN GRAND MILITANT

À 24 ans, en 1906, il est déjà le bras droit de Léon Rousselet, président de la commission de gymnastique masculine de la FGSPF.

Élu vice-président de la commission en 1924, il en prend la présidence le 4 février 1929 pour ne la quitter que le 5 octobre 1954, participant aussi à l'évolution de la gymnastique féminine dont il préside aussi la commission de 1948 à 1953.

« On lui doit la mise en place des cours de formation de moniteurs. »

Pendant ce quart de siècle, il se consacre à sa mission avec une compétence reconnue et la FGSPF lui doit la structure technique de la gymnastique artistique masculine.

La sélection des frères Jean et Antoine Schlindwein et de Maurice Hérold dans l'équipe de France pour les Jeux olympiques de Berlin en 1936 n'est pas étrangère à sa bonne entente avec la fédération française de Gymnastique.

Dès sa première année de présidence, où il est secondé par Albert Boularand, on lui doit la mise en place des cours de formation de moniteurs, formation vite étendue avec succès au Rayon sportif féminin (RSF).

Deux ans après le premier stage de moniteur civil de l'Union des sociétés de gymnastique de France (USGF) à Dinard, il organise en 1929 à Strasbourg celui de la FGSPF.

Jusqu'à cette date, les moniteurs de gymnastique sont surtout issus de l'école militaire de Joinville ou autodidactes ; on relève aussi des suisses émigrés. L'Union régionale de Seine-et-Oise organise déjà son propre stage depuis 1924 et récidive en 1930 à Royan. L'École supérieure de Joinville accueille en 1935 le premier stage de moniteurs fédéraux.

Véritable visionnaire, il crée la même année, au milieu d'une pratique en section, donc collective, une épreuve de classement individuel par degré pour tous les niveaux, sanctionnée par un magnifique diplôme en couleur dont la réalisation est confiée à l'artiste attitré de la fédération, Alphonse.

Cette épreuve cède la place après la guerre aux étoiles gymniques adoptées plus tard par les féminines.

De 1948 à 1953, il cumule la présidence des commissions de gymnastique masculine et féminine.

Pour cet éducateur, la technique est indispensable, mais elle reste cependant secondaire car, *la gymnastique n'est pas un sport ; c'est un moyen d'éducation*. Encore faut-il pour cela que son enseignement repose sur de bonnes bases.

Aussi, pour ceux qui ne peuvent pas suivre les sessions de formation, il publie deux ouvrages consacrés à la technique gymnique : *Bases fondamentales de la gymnastique* et *Le cheval d'arçon*, qui furent longtemps des ouvrages de référence.

Après la seconde guerre mondiale, il s'implique dans la fédération internationale catholique d'Éducation physique et sportive (FICEP) dont il assume la présidence de la première commission technique, créée le 6 janvier 1947.

Les deux piliers de la vie fédérale sont, depuis le départ, les rassemblements de masse et la formation des cadres bénévoles.

C'est incontestablement Gabriel Maucurier qui a mis sur pied cette formation, de qualité mais à bas prix, à laquelle la fédération a, au fil du temps, consacré plusieurs dizaines de millions de francs puis d'euros et dont des milliers d'individus ont profité à vie.



Gabriel Maucurier entouré de ses adjoints dans les années 30

PASSION ET CONVIVIALITÉ, MAÎTRES-MOTS DU SKI À LA FÉDÉRATION

François Weber

L'activité ski-montagne de la fédération consiste essentiellement en la pratique du ski alpin, activité hivernale qui demande au skieur de se rendre d'un point haut A à un point bas B sur de drôles d'engins avec plus ou moins de bonheur... Mais c'est surtout le bonheur qui intéresse la fédération !

Depuis de nombreuses années, le ski tient sa « grand-messe » le temps d'un week-end, une fois par an, fin janvier. Même si les régions alpines s'occupent le plus souvent de l'organisation dans différentes stations avec le soutien de la commission nationale, Bretons, Normands et Alsaciens ont également tenté l'expérience.

Ce fédéral, qui a changé de nom pour devenir championnat national de ski-snowboard, était ouvert au départ aux skieurs alpins et fondeurs. Désormais, il est également le rendez-vous des surfeurs. Chaque année, l'évènement compte environ 160 participants au slalom ainsi qu'une centaine d'accompagnateurs, ce qui complique singulièrement la recherche d'hébergement en station.

Rien n'arrête un compétiteur de la FSCF : s'il le faut, comme à l'Alpe d'Huez, il remonte la piste à pied à cause d'un vent trop fort pour autoriser le fonctionnement des remontées, il passe sur les cailloux par manque de neige comme à Villars-de-Lans, ou il skie sous des trombes d'eau comme aux 7 Laux, mais jamais aucun fédéral n'a été annulé, ce qui prouve bien l'esprit qui anime la section ski-montagne !

Cette course (le slalom) est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, des poussins (8 ans) aux vétérans 4 (+ de 60 ans). Ces skieurs loisirs ou experts venus de nombreux coins de la France sont des gymnastes, des pongistes, des basketteurs et, depuis quelques années, des skieurs compétiteurs.

Le principe de base est la convivialité et l'échange entre les participants, et donc les générations, que ce soit au départ du slalom, autour du traditionnel verre de l'amitié ou encore lors de la soirée du samedi.

Cet évènement a créé tout au long des années de belles amitiés entre les participants, et c'est avec un réel plaisir qu'ils se retrouvent et qu'ils partagent avec d'autres ces moments magiques. C'est aussi l'occasion de rassembler sur un même slalom parents, enfants et petits-enfants d'une même famille. Cette compétition est devenue pour certaines d'entre elles une véritable tradition.

En dehors de cette manifestation, il est régulièrement proposé durant ce week-end des sorties en raquettes à neige et quelques inventions savoureuses comme le baby-foot géant, les relais ski-course en raquettes, les slaloms parallèles et le raquette-foot. En 2015, l'Alsace a relevé le défi d'organiser la rencontre dans les Vosges avec une nouveauté : un slalom en nocturne, une première qui a ravi tous les concurrents. Le pari était osé compte tenu des conditions de neige souvent capricieuses, mais ce fut une réussite et les régions alpine, jurassienne et autres ont répondu en nombre.

« La bonne humeur a raflé la mise sur la morosité du temps. »

Cette année, les 30 et 31 janvier, lors du championnat national de ski et snowboard, la station de la Toussuire a joué la carte du chaud et du froid.

Le samedi a ensoleillé les pentes enneigées jusqu'à octroyer aux participants une soirée calme permettant au slalom parallèle, tracé par les organisateurs de l'association *Alerte-Gentianes*, de régaler en nocturne l'ensemble des participants.

Tel n'a pas été le cas dimanche, lors de la compétition officielle, où la neige, puis la pluie, ont donné du fil à retordre aux 125 inscrits qui ont descendu les pistes lors d'un slalom géant rendu délicat par la neige

lourde que les plus aguerris ont finalement réussi à dompter.

Mais la bonne humeur a raflé la mise sur la morosité du temps, et la chaleureuse remise des prix à l'office du tourisme a mis un point d'orgue à cette manifestation, une fois de plus remarquablement accueillie par la Toussuire et organisée par l'association *Alerte-Gentianes* et la commission nationale.

Les championnats FICEP (Fédération internationale catholique d'Éducation physique et sportive) représentent également un temps fort pour le ski à la fédération.

Tous les quatre ans, un groupe de skieurs et snowboarders, parfois de fondeurs, jeunes et moins jeunes, participe à ces championnats européens. Même si les skieurs de la fédération ne sont que rarement sur le podium, ils sont appréciés pour être la délégation qui met le plus d'ambiance.

Tous ceux qui ont eu la chance d'y participer sont revenus enchantés par ces journées d'échange et d'amitié avec les autres nations (suisse, allemande, autrichienne). Pour la préparation de ce rendez-vous important, la commission ski-montagne a mis en place des stages de perfectionnement.

La sélection est faite sur des critères de résultats, bien sûr, mais également de fidélité et d'esprit aux activités. L'organisation de ces championnats européens est à la charge des différents pays participants. En 2009, c'est la fédération qui avait eu en charge cette manifestation qui s'était déroulée à Val Cenis et qui avait nécessité la participation de nombreux bénévoles. Pour la préparation et l'organisation de ces temps forts, la commission ski-montagne, composée de 11 membres, est toujours en soutien.



LA COMMISSION NATIONALE DE SKI

Elle existe depuis de longues années et a, depuis quelques temps, vu arriver de nombreux jeunes souhaitant s'engager et s'investir dans le monde associatif. Leur intégration s'est faite grâce aux anciens que les plus jeunes aiment retrouver lors des rassemblements. Cette commission se réunit deux fois par an, lors du championnat national de ski-snowboard et dans l'une des régions participantes (Alpes, Jura, Alsace) et c'est toujours un moment exceptionnel de travail et de convivialité. Certains sont les successeurs de leurs parents, preuve s'il en fallait encore de l'enracinement de cette activité dans la vie de la fédération.

La devise de la section ski-montagne est : ***l'essentiel est de participer, mais surtout dans un bon état d'esprit !***

CAP SUR LE TWIRLING À LA FSCF

Jean-Michel Faure

Bien que le twirling soit un sport reconnu officiellement depuis 1985, il peine encore à trouver sa place dans le monde sportif. Les anglophiles avertis auront compris que la traduction littérale du mot twirling est tournoiement, sous-entendu tournoiement d'un bâton. Retour sur une discipline sportive, mais aussi artistique.

L'objectif du twirling est d'atteindre la plus grande difficulté possible dans les mouvements de bâton, en coordonnant ces derniers avec des mouvements de danse et de gymnastique, le tout en parfaite harmonie avec une musique choisie par le sportif. La production est notée par 4 à 6 juges, selon des critères techniques et artistiques.

Contrairement à ce que certains pourraient imaginer, l'activité n'est pas une discipline

exclusivement féminine ; en effet, les garçons y trouvent également une nouvelle forme d'expression depuis longtemps aux Etats-Unis et depuis plusieurs années en France. Ils partagent ainsi avec les filles la même passion.

« Plus de 500 twirleurs en individuel et 1500 en équipes et duos se retrouvent en compétition. »

Deux fois par an, les championnats nationaux de la fédération sont organisés.

Le premier se déroule au mois d'avril pour les compétitions individuelles (en 2016 à Celles-Sur-Belle dans les Deux-Sèvres) et le second au mois de juin pour les équipes et duos (cette saison, ce sera à Languidic, en Bretagne).

La participation des twirleurs à ces compétitions nationales ne peut se faire qu'après avoir été sélectionnés, dans leurs catégories respectives, lors des différents championnats régionaux. Les catégories fédérales sont élaborées suivant l'âge du sportif et la technique des mouvements de bâton.

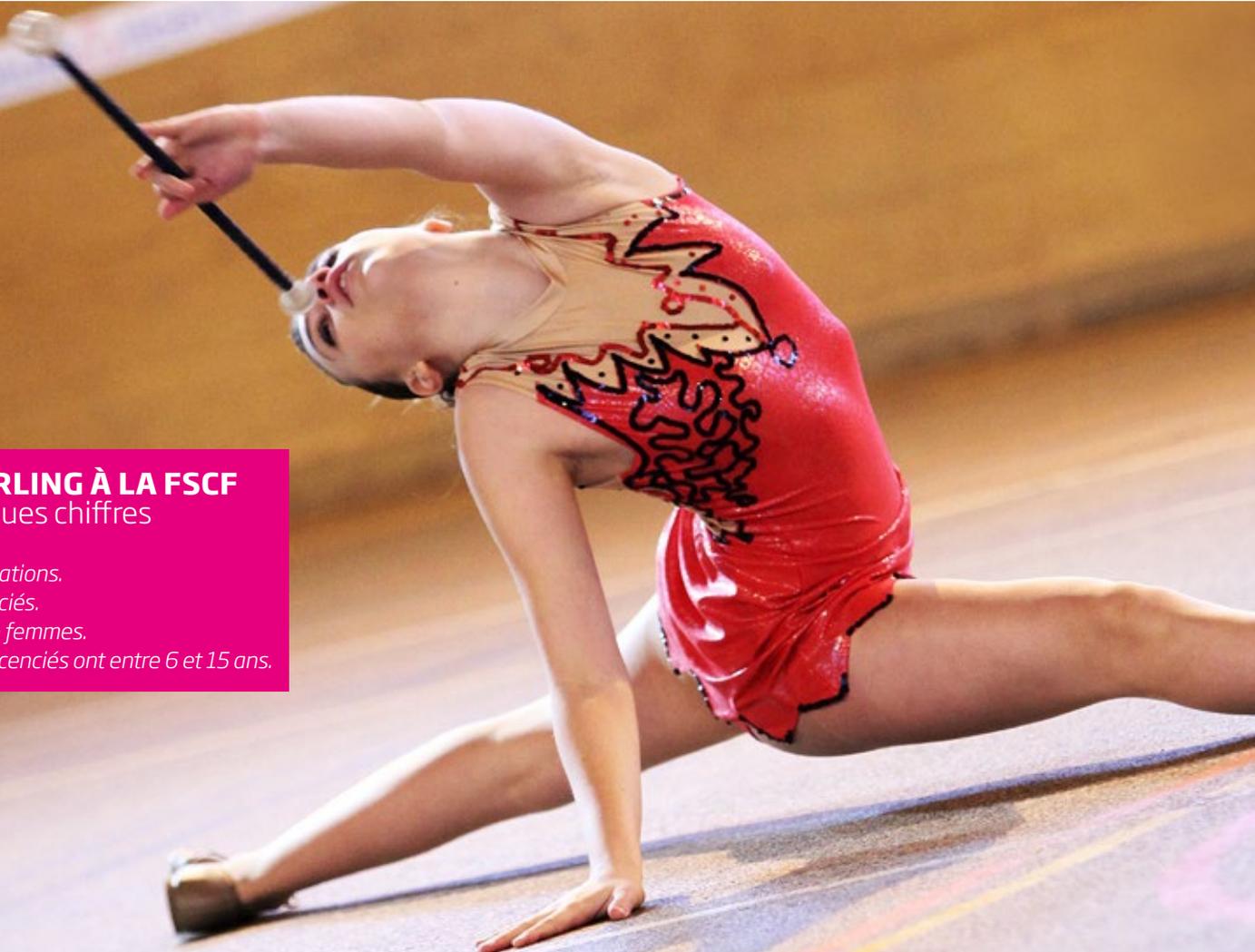
LE TWIRLING À LA FSCF en quelques chiffres

155 associations.

6280 licenciés.

94,4 % de femmes.

60% des licenciés ont entre 6 et 15 ans.



Il y a 7 classes d'âges pour les prestations individuelles et 6 niveaux techniques différents. Concernant les équipes, 3 classes d'âge avec 4 niveaux techniques différents existent. Les critères de sélection aux championnats sont inscrits dans le programme fédéral préparé par la commission nationale.

À l'occasion de ces championnats nationaux, ce sont plus de 500 twirleurs en individuels et 1500 en équipes et duos qui se retrouvent en compétition. Ils sont entourés de 200 juges et 1500 accompagnateurs, ce qui promet de beaux rassemblements. Ces deux jours se déroulent dans la joie et la bonne humeur, l'esprit de compétition ne faisant pas oublier le respect de l'autre, qualité chère à la fédération. La compétition se déroule sur la journée du samedi et le dimanche matin.

Les moments festifs ne sont, bien sûr, pas oubliés, avec le festival du dimanche

après-midi où les twirleurs se voient récompensés pour leur performance lors de la compétition mais aussi pour le travail fourni tout au long de la saison sportive. Les traditions et les origines de la FSCF ne sont pas oubliées, avec le « temps fort » au début du festival, instant de partage et d'amitié entre tous les participants, qu'ils soient sportifs, bénévoles ou spectateurs. Autre moment incontournable du week-end, la fête de nuit du samedi soir où, pendant 1h30, les twirleurs de l'association organisatrice offrent un spectacle en complète osmose avec leurs invités venus de la France entière. Le point d'orgue des championnats est la démonstration de l'équipe fédérale.

Cette dernière est la vitrine du twirling fédéral. Elle est composée d'une douzaine de jeunes sportifs, choisis lors d'une journée de sélection, et retenus pour deux ans. Ces jeunes sont encadrés et entraînés par 3 coachs nationaux (Alexandra Melidon, Laurianne Le Capitaine et David Lopes), qui leur demandent, outre des compétences techniques, un esprit d'équipe mais aussi l'envie de bien travailler dans l'objectif de passer de bons moments tous ensemble dans la bonne humeur.

« La chorégraphie est ovationnée par le public. »

Le montage de la chorégraphie et les entraînements se déroulent lors de deux week-ends, intenses par le travail. Quand vous interrogez les coachs sur leurs attentes lors du passage de l'équipe fédérale, leur réponse est la suivante : *Une presta-*

tion de qualité, des jeunes avec le sourire qui véhiculent le plaisir de pratiquer et de faire valoir le twirling FSCF. Des démonstrations renouvelées plusieurs fois lors des concours nationaux, ou leur chorégraphie est toujours attendue avec impatience, regardée avec enthousiasme et ovationnée par un public nombreux envoûté par la qualité de la prestation.

La commission nationale a également mis en place pour des jeunes cadres, plusieurs fois au cours de l'année sportive, des stages qui leur offrent le moyen de se perfectionner sur le plan technique et pédagogique dans tous les domaines : technique du bâton, psychologie des enfants et des adolescents, animation d'un groupe et d'une équipe, danse, gymnastique au sol, etc.

En ce qui concerne la préparation et l'organisation des temps forts de la saison, la commission nationale twirling apporte son soutien. Composée de 15 membres, désignés par le comité directeur de la fédération pour un mandat de 4 ans, cette commission a pour rôle de gérer, d'animer et de développer la pratique du twirling sous toutes ses formes, que ce soit dans le cadre de manifestations, d'information, de formations.

Elle s'investit aussi dans la recherche afin de prévoir l'évolution technique et administrative du twirling à la fédération. Elle peut également travailler sur la possibilité de créer de nouvelles activités. Ces différentes missions sont réalisées dans le respect des orientations et des objectifs fédéraux.



Le twirling demande des qualités de dynamisme, d'harmonie et d'agilité.



Une belle attitude en équipe.

LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR

Caroline Paradis

Chaque année, la fédération dispense et délivre des formations pour garantir la qualité de ses intervenants, animateurs, entraîneurs, bénévoles ou professionnels. Aux formations fédérales et professionnelles s'ajoutent les formations BAFA/BAFD. En effet, grâce à son double agrément délivré par l'État (Sport et Jeunesse - Éducation populaire), la fédération est habilitée à organiser des sessions visant à doter les stagiaires de solides compétences techniques en matière d'éducation et d'animation. Focus sur le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD).

Le BAFD prépare à la mise en place d'outils de gestion administrative, logistique, financière, matérielle, sanitaire et humaine dans un accueil de loisirs ou un séjour de vacances.

Ce brevet a pour finalité de développer une mission éducative et de diriger un Accueil Collectif de Mineurs (ACM).

Il est accessible à toute personne âgée de 21 ans révolus au premier jour de la session de formation et titulaire du BAFA ou d'un diplôme équivalent.

Le BAFD et la spécificité des stages apportent un véritable plus d'expérience ma-

nagériale. Il donne la possibilité aux futurs directeurs de diriger un ACM selon leurs valeurs éducatives et pédagogiques.

La formation BAFD permettant l'obtention de ce diplôme a pour objectif de préparer les futurs directeurs à exercer les fonctions suivantes :

- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- Conduire un projet pédagogique qui s'intègre dans le projet éducatif.
- Diriger les personnels.
- Assurer la gestion de l'accueil.
- Développer les partenariats et la communication.

LES ÉTAPES

L'obtention du BAFD nécessite de suivre deux sessions de formation théoriques et deux stages pratiques qui se déroulent obligatoirement en France et dans l'ordre suivant :

- **Étape 1** : La session de formation générale.
- **Étape 2** : Le premier stage pratique.
- **Étape 3** : La session de perfectionnement.
- **Étape 4** : Le second stage pratique.



Plus d'informations : www.fscf.asso.fr



GUILLAUME DORAI, ANCIEN COORDINATEUR NATIONAL ET FORMATEUR BAFA



Le BAFA est une suite logique au parcours d'animateur. Il permet à la personne de faire vivre ses propres valeurs dans un projet éducatif global. J'ai moi-même eu envie de revêtir les fonctions de directeur pour manager une équipe et insuffler mes valeurs pédagogiques à un groupe.

Le directeur d'accueil collectif de mineurs a beaucoup de responsabilités. Il doit réussir à former son équipe, la responsabiliser et l'impliquer autour d'un projet. Dans son rôle, il doit également véhiculer des valeurs citoyennes en s'impliquant au cœur d'un sujet ou d'une problématique plus large.

Les principales qualités d'un directeur restent l'écoute, la pédagogie, la responsabilité et la rigueur (logistique, administrative).

Être détenteur du BAFA, c'est pouvoir encadrer de façon occasionnelle des séjours de vacances et des accueils de loisirs. L'obtention du diplôme est assez rapide et coûte moins cher qu'une formation professionnelle.

L'avantage de ces formations à la FSCF, c'est que toutes les valeurs du projet éducatif y sont retranscrites : ouverture, respect, autonomie, solidarité et responsabilité.

Je me souviens d'une anecdote de directeur de centre de vacances. En 2002, je suis jeune directeur diplômé du BAFA et un organisme de vacances me propose d'encadrer un séjour dans un camping dans les gorges du Tarn. Je m'organise : je recrute mon équipe, prépare un projet pédagogique, contacte la structure, etc.

Quatre jours avant mon départ, mon organisateur m'appelle m'expliquant qu'une montée des eaux a ravagé le camping dans lequel nous devions nous installer et que mon séjour n'aura pas lieu. Néanmoins, l'organisateur m'informe qu'un de ses directeurs vient d'annuler sa participation sur un séjour de 3 semaines aux États-Unis.

Je me suis donc retrouvé à organiser et diriger pour la première fois un séjour itinérant avec des adolescents à l'autre bout du monde avec un anglais vraiment très approximatif.

J'ai appris par cette expérience qu'un directeur doit être prêt à gérer toute sorte d'imprévu tout en anticipant un maximum d'éléments.



PASSERELLE CAP FRANCE

À la fin de leur formation, les stagiaires BAFA/BAFD ont la possibilité de déposer leur CV au sein de l'intranet de l'organisme Cap France qui répertorie des emplois liés à l'animation dans leurs centres de vacances. Ainsi, les recruteurs peuvent directement avoir accès aux curriculum vitae des stagiaires BAFA ou BAFA formés à la FSCF.



JEAN-CLAUDE TANGUY, DIRECTEUR DE FORMATION BAFA/BAFD À LA LIGUE BRETAGNE



Dans le cadre des formations dispensées par la FSCF en Bretagne, est privilégié tout ce qui touche à la personne du directeur et à la gestion d'équipe, sans pour autant négliger l'ensemble des objectifs de la formation : la gestion en tout genre, l'administratif, la

communication, la laïcité et la citoyenneté. Il n'y a pas de management sans un manager (directeur) qui s'assume et sans une formation appropriée à la gestion des ressources humaines.

Pour être leader dans le monde de l'animation, il faut des capacités à concevoir et faire vivre un projet, prendre des décisions rapides et adaptées, avoir des compétences en communication transversales, aimer négocier, identifier son style de management et gérer les risques.

« Aider les stagiaires à se définir en tant que directeur. »

La formation BAFA comprend 4 étapes dont 2 théoriques : formation générale et perfectionnement. Nous avons conçu les quatre temps de formation pour qu'il y ait une véritable continuité entre elles. Les cours magistraux n'existent plus depuis longtemps.

Le rôle des accompagnateurs (formateurs) est d'aider les stagiaires à se définir en tant que directeur. Les résultats paraissent suffisamment probants puisque la majorité des stagiaires BAFA de la formation générale revient pour le perfectionnement.



LES ENNUIS N'ARRIVENT PAS QU'AUX AUTRES

Crédit Mutuel

S'il est vrai que les associations déploient quotidiennement de nombreuses activités sans être génératrices de dommages et de préjudices pour les tiers, il n'en demeure pas moins qu'elles ne sont pas à l'abri d'une défaillance ou d'un risque pouvant les entraîner dans un contentieux lourd de conséquences. Toutes les associations sont concernées et toutes les personnes participant à leurs activités peuvent un jour ou l'autre engager leur responsabilité, qu'elle soit pénale ou civile, voire administrative.

Le mouvement associatif n'est pas à l'abri, et il ne saurait ni rechercher, ni trouver une exonération de principe, fondée notamment sur le caractère bénévole de ses actions.

Le droit de la responsabilité a connu, et connaît encore, des transformations profondes, liées à la nécessité de ne pas laisser sans indemnisation ceux qui subissent des dommages ou des préjudices en rapport avec l'action d'autrui.

Pour certaines associations, dont l'activité présente des risques, l'assurance est obligatoire.

Ce risque croissant provient de l'exigence de professionnalisation qui pèse sur les associations, mais également du cadre légal et réglementaire qui s'impose à elles.

C'est le cas par exemple pour les associations et fédérations sportives (Code du sport., art. L. 321-1 et D. 321-1 à D. 321-5).

En effet, dans leurs activités sportives, les groupements sportifs, les organisateurs de manifestations, les exploitants d'établissements d'activités physiques et sportives ont l'obligation de souscrire des garanties d'assurance couvrant leur responsabilité civile, ainsi que celle de leurs préposés, salariés ou bénévoles et pratiquants.

Par ailleurs, les groupements sportifs sont légalement obligés d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne (individuelle-accident) ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel.



De même, des formules de garantie doivent être tenues à la disposition des sportifs.

Le site "associathèque" est un site d'informations et de services dédié aux associations, pour les accompagner dans la gestion quotidienne de leur structure et de leurs projets.

Il propose un guide pratique et complet permettant de sensibiliser et de donner aux associations la connaissance des conséquences juridiques de leur quotidien, en abordant les notions de responsabilité pénale et civile des associations et de leurs dirigeants de façon simple, accessible et réaliste avec des illustrations pour permettre de prendre des initiatives de façon très sereine.

Crédit Mutuel

Pour télécharger le guide :
www.associatheque.fr/RubriqueGuides



Pour plus d'informations : se rapprocher d'une caisse locale du Crédit Mutuel.

FOCUS SUR LE BÉNÉVOLAT

Quentin Leroux

Le monde associatif ne saurait exister sans l'apport quotidien des bénévoles. Cette logique est tout aussi vraie au sein des associations affiliées. Les échéances sportives et culturelles à venir sont autant d'événements durant lesquels le bénévolat sera, une fois encore, nécessaire au bon déroulement des opérations.

Devant le nombre important de bénévoles impliqués au sein des associations de la fédération, une précision quant au cadre juridique entourant ces acteurs du monde associatif sportif et culturel semble opportune.

CE QU'EST UN BÉNÉVOLE

Il n'existe aucune définition légale du bénévolat et c'est ce qui caractérise sa particulière souplesse. Cependant, le Conseil économique, social et environnemental a précisé cette notion en février 1993 : *est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial.* La doctrine juridique définit quant à elle le travail bénévole comme l'exécution d'une prestation sans en attendre en contrepartie une rémunération.

En tout état de cause, il apparaît que le bénévolat peut se qualifier comme un don de soi librement consenti à titre gratuit.

Plusieurs caractéristiques accompagnent le bénévolat :

- Le bénévolat étant librement consenti, il se traduit par un choix volontaire de la part du bénévole qui s'engage dans l'association.
- Le bénévolat n'est possible que dans le secteur à but non lucratif et peut être régulier ou occasionnel.
- Le bénévole peut faire partie de l'association ou mener son action bénévole sans en être adhérent. La collaboration bénévole peut également être le fait de personnes salariées de l'association. Dans ce cas, il convient de distinguer de manière claire le temps correspondant à l'activité salariée de celui relatif au bénévolat.
- Le bénévole est tenu de respecter les statuts de l'association dans laquelle il exerce son activité, ainsi qu'un éventuel règlement intérieur, et bien sûr, les normes de sécurité.

CE QUE N'EST PAS UN BÉNÉVOLE

Il s'avère en pratique très important pour le bénévole et l'association qui fait appel à ses services de différencier le bénévolat du salariat, et ce pour des raisons sociales et fiscales.

Ainsi, le bénévolat se distingue d'un emploi salarié selon les critères suivants :

- Le bénévole n'est pas lié à l'association pour laquelle il exerce une mission par un contrat de travail. Cependant, les tribunaux rappellent constamment que l'existence d'une relation de travail salarié ne dépend ni de la volonté exprimée par les intéressés, ni de la dénomination qu'elles ont données à leur contrat. À ce titre, il convient donc d'être prudent puisque l'utilisation du terme bénévolat sur le contrat liant l'association à son bénévole ne suffit pas à qualifier la relation de bénévolat.
- Le bénévole ne perçoit aucune forme de rémunération. Cela signifie que l'association ne lui verse pas de salaire, mais qu'il ne doit pas non plus percevoir des avantages en nature. Sont considérés comme avantages en nature : l'hébergement ou le logement de collaborateurs par l'association, les repas, la mise à disposition

d'un véhicule et, d'une façon générale, la participation financière à toute dépense incombant normalement à un salarié. Toutefois, les associations peuvent attribuer à leurs bénévoles exerçant une activité régulière en leur sein des chèques-repas du bénévole. Par ailleurs, le bénévole peut être dédommagé par l'association des frais qu'il a assumés de par son activité en son sein. Cependant, ce dédommagement ne peut se faire de manière forfaitaire mais seulement au titre des frais réellement engagés, et sur présentation de factures justificatives (notes de restaurant, billets de train, frais de voiture, etc.).

- La participation du bénévole étant volontaire, il n'existe aucun lien de subordination juridique entre le bénévole et l'association. Le bénévolat peut prendre fin sans procédure ni dédommagement par l'une ou l'autre partie.

Malgré la complexité du cadre légal et jurisprudentiel entourant l'activité bénévole, il ne faut pas omettre la nécessité de sa participation à la vie associative. La mise en place des événements sportifs et culturels serait difficile, voire impossible sans l'intervention d'un nombre considérable de bénévoles.



FEMMES ET SPORT UN RÊVE MAIS PAS ENCORE UNE RÉALITÉ

Gladys Bézier



Peu d'études comptabilisent le nombre actuel de jeunes femmes inscrites dans les parcours universitaires de management du sport. Lors d'une récente intervention, j'ai été surprise par la faible proportion de femmes présentes devant moi. Il me semblait que ce décalage n'existait que dans les « hautes » instances dirigeantes du sport français. Eh bien non, les futures générations ne semblent pas se préparer à changer le cours des choses.

Alors nous pouvons prendre toutes les mesures que l'on souhaite, prôner la place de la femme, ou même l'égalité homme-femme, si les plus jeunes ne s'inscrivent pas dans les parcours professionnels menant aux carrières sportives, les choses évolueront peu. La féministe du sport que je suis peut-être un peu parfois (sic) commence à se rendre compte que les choses risquent résolument de ne pas avancer bien vite.

Il me semblait très naïvement que le monde du sport était favorable à l'égalité, à la mixité, à l'apprentissage des règles de vie en société, au bien-vivre ensemble, et par conséquent pouvait être propice à la naturelle ascension des femmes dans les fonctions les plus nobles. Nous en sommes encore loin !

Et ce n'est pourtant pas faute d'essayer ! Pour la génération des baby-boomers - peu habitués à une domination féminine -, il ne semblait pas si naturel d'associer systématiquement les femmes aux fonctions dirigeantes car le sport constituait par ailleurs depuis longtemps le terrain de jeu masculin par excellence.

Mais pour les jeunes générations, celles des réseaux sociaux, mais aussi du développement du sport de loisir, de la pleine expansion des métiers du marketing, de la communication, on pourrait rêver à un juste équilibre dans la représentativité des sexes.

Seulement, le sport n'est que l'expression des maux de la société. Il n'est pas meilleur ou pire. Du moment où la place des femmes évoluera dans la sphère des dirigeants de manière générale, alors une évolution dans le sport pourra être envisagée.

Et malheureusement ce ne sont pas les derniers statuts du comité national olympique et sportif français qui risquent de faire évoluer rapidement les choses. Avec à peine 20% de postes réservés aux femmes, l'incitation est plus que faible. Certes, des efforts sont menés depuis quelques années dans la médiatisation du sport féminin

(24H du CSA, Trophées Femmes et Sport, foot féminin), mais il y a une différence entre médiatisation et accessibilité aux responsabilités. Et là, force est de constater que l'on joue à guichets fermés.

Ce qui peut paraître encore plus surprenant, c'est que, pour favoriser la place des femmes dans la société sportive, il leur est souvent proposé des formations à la prise de responsabilités. La question est de savoir pourquoi former les futures femmes dirigeantes ? Ou à quoi ? À ne pas avoir peur des hommes ? Étonnant : n'est-ce pas plutôt les hommes et les femmes qu'il faut former ensemble à l'acceptation de la mixité de manière générale ?

Pour terminer mon propos : et si on s'intéressait avant tout aux jeunes générations et à la promotion de carrières sportives auprès des jeunes femmes ? Le sport offre de belles perspectives professionnelles dans les domaines du management, du marketing, du droit, mais aussi de la santé et de l'éducation. Nul besoin d'être un ancien sportif de haut niveau pour se lancer dans ces carrières qui permettent de mêler passion et profession.

À bon entendre ...

ÉCLAIRAGE SUR LA PLACE DES FEMMES DANS LE SPORT

Laurence Sauvez

ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES DANS LE MOUVEMENT SPORTIF : QUE DIT LA LOI ?

Le renouvellement des instances dirigeantes des fédérations sportives pour la prochaine mandature constitue une nouvelle étape dans le cheminement vers l'égalité effective entre les femmes et les hommes.

En effet, l'article 63 de la loi du 4 août 2014 a modifié l'article L.131-8 du Code du sport. Dorénavant, une représentation minimale de 40% de chacun des deux sexes doit être assurée pour les fédérations sportives qui délivrent plus de 25% de leurs licences à l'un des deux sexes.

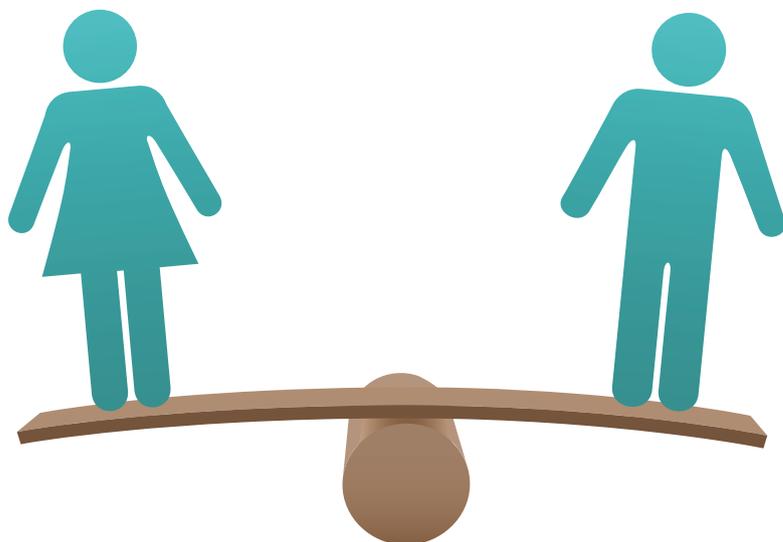
Une représentation minimale de 25% de chacun des deux sexes est requise pour les autres fédérations.

Illustration :

- Pour une fédération dont 60 % des licences seraient délivrées à des hommes, le comité directeur devrait être constitué au minimum de 40% d'hommes et au minimum de 40% de femmes. Soit par exemple 47% d'hommes et 53% de femmes.
- Pour une fédération dont 15% des licences seraient délivrées à des femmes, le comité directeur devrait être constitué au minimum de 25% d'hommes et au minimum de 25% de femmes. Soit par exemple 66% d'hommes et 34% de femmes.

LES PLANS DE FÉMINISATION DES FÉDÉRATIONS : UNE DÉMARCHÉ VOLONTARISTE QUI PORTE SES FRUITS

En mars 2013, les fédérations sportives étaient incitées à mettre en place un plan de féminisation portant sur le développement de la pratique féminine, la féminisation des instances fédérales et déconcentrées, celle du corps arbitral, ainsi que sur la promotion de la réussite des femmes dans le haut niveau.



À ce jour, 82 plans ont été finalisés et commencent à porter leurs fruits : mutualisation d'expériences, exposition médiatique en progrès, etc.

Avec un premier résultat quantifiable : entre 2013 et 2014, les licences féminines représentent près de 80% de l'augmentation du nombre de licences.

EXTRAIT DU PLAN DE FÉMINISATION FSCF : LES ORIENTATIONS 2013-2017 DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FÉMININE :

Ce développement s'inscrit intégralement dans la déclinaison du projet fédéral. Il s'agira notamment, en lien avec les commissions nationales d'activités, de :

- Poursuivre l'adaptation des règlements techniques.
- Mener une politique volontariste de féminisation pour quelques activités ciblées.
- Rendre accessibles les rencontres nationales.
- Proposer des formes de pratiques innovantes.
- Intégrer les publics et investir les territoires prioritaires.
- Cibler les territoires à fort potentiel.

Les instances dirigeantes

La direction technique nationale de la fédération a élaboré et conduit un programme spécifique visant à accompagner les femmes dans la prise de responsabilité fédérale :

- Un temps de formation spécifique sous forme d'un séminaire de 2 jours.
- Un accompagnement particulier et individualisé des dirigeantes de comités départementaux et de ligues régionales qui le souhaitent.
- Un repérage des femmes à *potentiel*, permettant de solliciter et d'intégrer progressivement de nouvelles dirigeantes.

L'arbitrage

Un recensement le plus exhaustif possible des juges et arbitres doit être conduit. Il permettra de définir si besoin des stratégies particulières et devra intégrer des indicateurs permettant de quantifier l'activité de ces juges et arbitres, les modalités de leur formation et de leur recyclage.

L'encadrement technique

Rapporté aux formations qui permettent cet encadrement, l'encadrement technique des activités est très féminisé. La configuration globale de la fédération et l'importance des activités féminines imposent d'assurer des formations adaptées, de proximité, une politique qui doit être développée plus encore.

UNE ASSOCIATION ENGAGÉE POUR LA CAUSE DES FEMMES

FEMIX'SPORTS (Femmes, Mixité, Sports) est une association nationale créée en 2000 à la suite des premières Assises nationales du sport féminin organisées par Marie-George Buffet, alors ministre des Sports. Depuis sa création, FEMIX'SPORTS est la seule association française dont l'objet porte exclusivement sur la thématique femmes et sport.

FEMIX'SPORTS a pour missions de contribuer à une meilleure représentation des femmes dans le sport, d'encourager la promotion des femmes, de promouvoir la mixité et l'équité, d'être un outil d'aide et d'accompagnement pour la promotion du sport féminin en général. L'association s'inscrit dans la dynamique interministé-

rielle et partenariale en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, en application de la feuille de route interministérielle traduisant une série de mesures applicables immédiatement dans le sport.

Aux côtés du ministère des Sports, FEMIX'SPORTS travaille sur les leviers d'actions préconisés par le gouvernement et s'inscrit ainsi dans l'ère du changement. L'association se veut être une force de proposition experte, innovante, à la recherche de l'équilibre homme/femme dans le sport.

Depuis 2014, FEMIX'SPORTS développe un programme « Réussir au féminin pour une association en mixité », en proposant des modules de formation de dirigeantes dans le but d'accéder aux postes à responsabilité. De même, l'animation du réseau des

femmes entraîneurs, cadres techniques, conseillères d'animation, est amorcée pour mettre « les femmes et le sport en mouvement. »

FEMIXSPORTS s'impose aujourd'hui comme le réseau incontournable permettant de partager, d'échanger, de promouvoir et de valoriser la place des femmes dans le sport.

Partager, accompagner, responsabiliser

Marie-Françoise Potereau,
Présidente de FEMIX'SPORTS



Plus d'informations : www.femixsports.fr





LE CRÉDIT MUTUEL, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES ASSOCIATIONS

Fort de ses valeurs de mutualisme, de confiance réciproque, de solidarité et de proximité, **le Crédit Mutuel est le partenaire de plus de 380 000 associations** et organismes à but non lucratif.

Que vous soyez dirigeant ou non, il vous accompagne dans votre engagement et vous permet de consacrer le maximum de votre énergie à votre mission grâce à ses services personnalisés et à son site Internet dédié, **associatheque.fr** !

____Crédit  Mutuel____